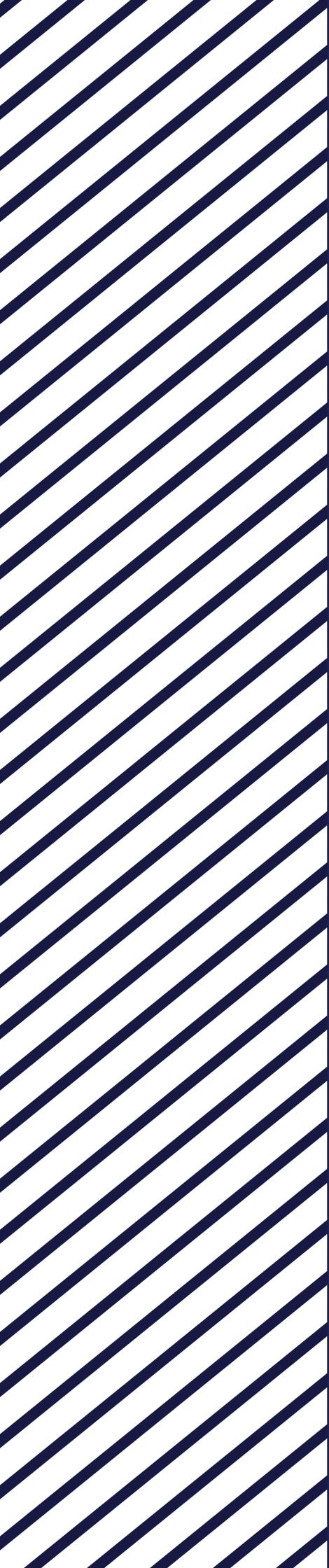


2020



CONFÉRENCE DES  
**GRANDES  
ÉCOLES**

RAPPORT ANNUEL



## 00 INTRODUCTION

**p. 2**

- Edito de la présidente

**p. 4**

- La Conférence des grandes écoles et les pouvoirs publics

**p. 6**

- Chiffres clés et temps forts

## 04 L'OBSERVATOIRE

**p. 49**

- Le baromètre Égalité femmes-hommes

**p. 50**

- Le baromètre Handicap

**p. 51**

- Le baromètre Ouverture sociale

**p. 52**

- Enquête CGE Ipsos

**p. 53**

- L'enquête Insertion CGE 2020

**p. 56**

- La Conférence des grandes écoles

**p. 59**

- Les Grandes écoles : acteurs majeurs de l'enseignement supérieur et de la recherche

*Le rapport annuel 2020 porte sur l'exercice : 1<sup>er</sup> septembre 2019 – 31 août 2020.*

Mise en pages : Valérie Latchague Causse - 06 81 69 14 99  
Crédits photos : © Christian Jacquet

# 01

## DOSSIERS THÉMATIQUES

### p. 10

- Dossier Covid-19 hybridation des formations et international

### p. 14

- La formation professionnelle tout au long de la vie pour ne jamais cesser d'apprendre

# 02

## LA VIE DE LA CGE

### p. 18

- Congrès de Lyon « nouveaux métiers, nouvelles compétences : quelles attentes des entreprises ? »

### p. 20

- Colloque diversité : « Formation et Diversité – Nos étudiants ont changé, et nous ? »

### p. 21

- Assemblée générale

# 03

## ACTIVITÉS DES COMMISSIONS

### p. 23

- Accréditation

### p. 28

- Amont

### p. 30

- Aval

### p. 32

- Chapitre des écoles de management

### p. 34

- Communication

### p. 36

- Développement durable et responsabilité sociétale

### p. 38

- Diversité

### p. 41

- Grandes écoles et territoires (Gé&t)

### p. 42

- Formation

### p. 44

- Relations internationales

### p. 46

- Recherche et transferts

### p. 47

- Vie étudiante

# 05

## MIEUX CONNAÎTRE LA CGE

### p. 62

- Organigramme

### p. 63

- Bureau

### p. 64

- Conseil d'administration
- Comité d'orientation stratégique

### p. 65

- Délégation générale

### p. 66

- Écoles membres

### p. 68

- Entreprises et organismes membres



Ce rapport annuel 2020 couvre l'exercice qui s'étend du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 août 2020, période qui a été profondément marquée par la crise sanitaire Covid-19.

Dès le début de cette crise sanitaire, la Conférence des grandes écoles, avec l'ensemble de ses groupes de travail et commissions, s'est fortement mobilisée pour contribuer, en lien étroit et constant avec les ministères, à l'élaboration des consignes gouvernementales, et proposer des solutions face aux nombreuses difficultés posées par la crise, notamment les questions d'adaptation des concours post-CPGE et des recrutements post-bac, l'hybridation des formations et la pédagogie à distance,

les aides aux étudiants, les stages, le recrutement des étudiants internationaux, etc. Dans ce contexte inédit, les Grandes écoles ont réussi à assurer la continuité de leur mission pédagogique et l'excellence de leur cursus au prix d'une révolution digitale accélérée, et nos étudiants ont tenu bon malgré les difficultés d'un enseignement majoritairement à distance.

Ce rapport annuel illustre bien, au travers des diverses activités menées, la mobilisation de l'ensemble des commissions et groupes de travail de la CGE, qui ont œuvré sans relâche dans un esprit de collégialité, pour surmonter les difficultés liées à la crise sanitaire, sujet auquel nous consacrons en outre un dossier thématique particulier. Mais ce rapport annuel montre aussi comment la CGE et les Grandes écoles ont continué d'avancer, avant et pendant la crise sur toutes les questions clés pour la performance et la vitalité des Grandes écoles ainsi que leur impact sociétal : transformation des

compétences et des métiers au congrès de Lyon en octobre 2019 ; évolution du profil et des aspirations de nos étudiants au colloque diversité de la Rochelle en novembre 2019 ; articulation du nouveau lycée avec les prépas et les Grandes écoles à l'assemblée générale de janvier 2020. Vous découvrirez aussi au fil des pages de ce rapport la mobilisation des commissions et groupes de travail sur de très nombreux sujets tels que la formation tout au long de la vie, la prospective *Apprendre en 2030*, les prépas, l'attractivité internationale, la recherche, la prise en compte de la transition écologique dans les formations du supérieur, la vie étudiante, l'évolution de nos labels et de nos méthodes d'audit, etc.

Nous avons également voulu dans ce rapport annuel mettre en exergue des productions marquantes de la période, notamment la publication du 1<sup>er</sup> livre blanc sur l'égalité femmes-hommes, et les résultats du grand sondage national IPSOS-CGE, dévoilé en octobre 2019 sur la

« Perception des Grandes écoles et de leurs diplômés » dans la suite du 1<sup>er</sup> sondage TNS Sofres-CGE de 2016 sur cette question, ainsi que les nouvelles éditions de nos baromètres et enquêtes : 2<sup>e</sup> édition du baromètre handicap, 2<sup>e</sup> édition du baromètre ouverture sociale, 5<sup>e</sup> édition du baromètre égalité femmes-hommes, et 28<sup>e</sup> édition de notre enquête insertion professionnelle. Ces données enrichissent chaque année notre observatoire de la performance et de l'impact sociétal des Grands écoles, observatoire unique dans l'enseignement supérieur par sa richesse et les enseignements que l'on peut partager et en tirer.

Ce rapport souligne aussi la dynamique de la CGE, en permanente évolution, au plus près des enjeux et au service de la performance et de l'impact des Grandes écoles, avec le lancement des activités du groupe de travail Alumni et de la commission « Grandes écoles et territoires », l'intégration de quatre nouveaux membres

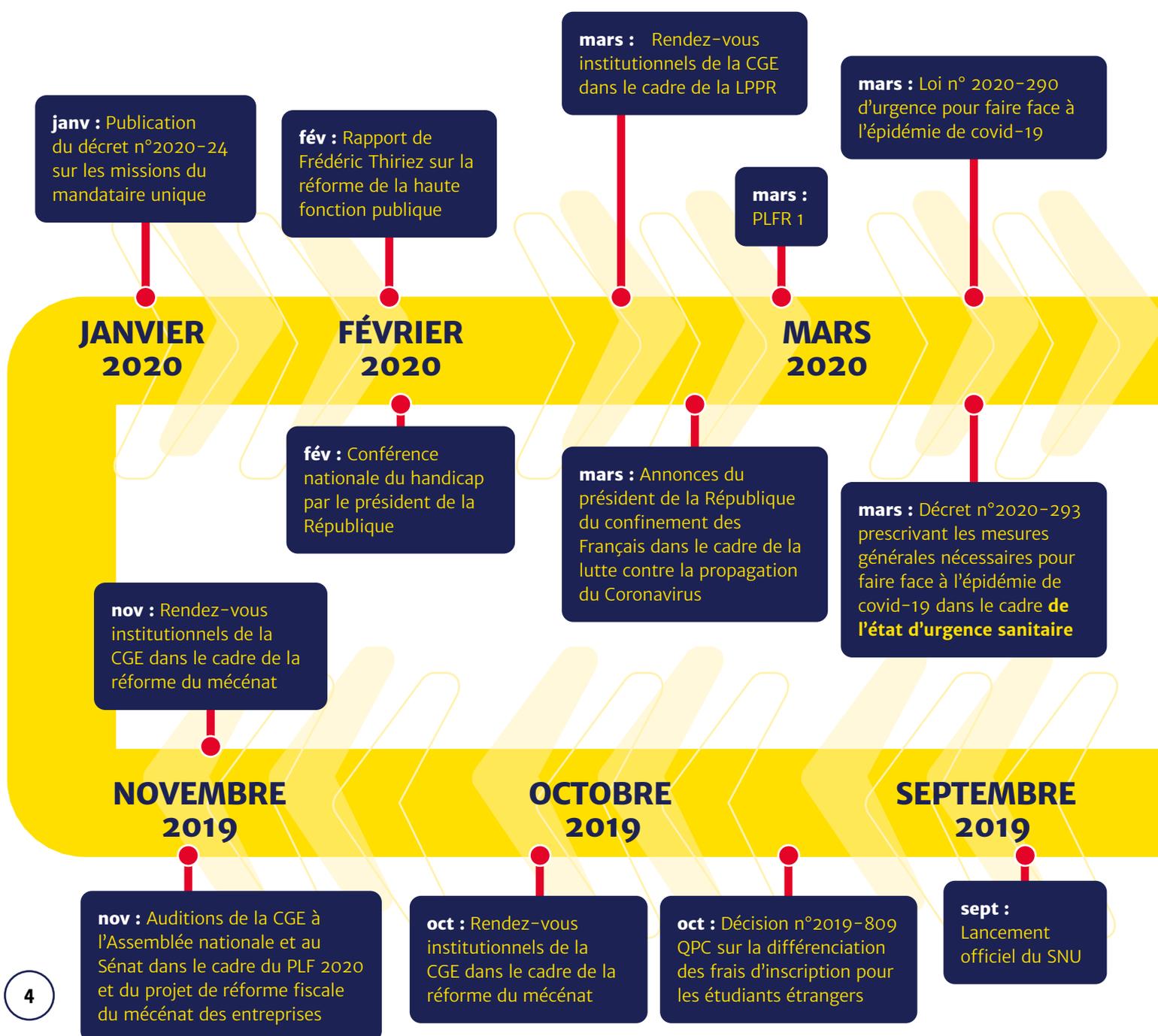
dans les trois collèges de la CGE (écoles, organismes et entreprises), plus de trente nouvelles formations accréditées, et les multiples journées, colloques et séminaires qui ont rythmé les activités de la période à un rythme soutenu.

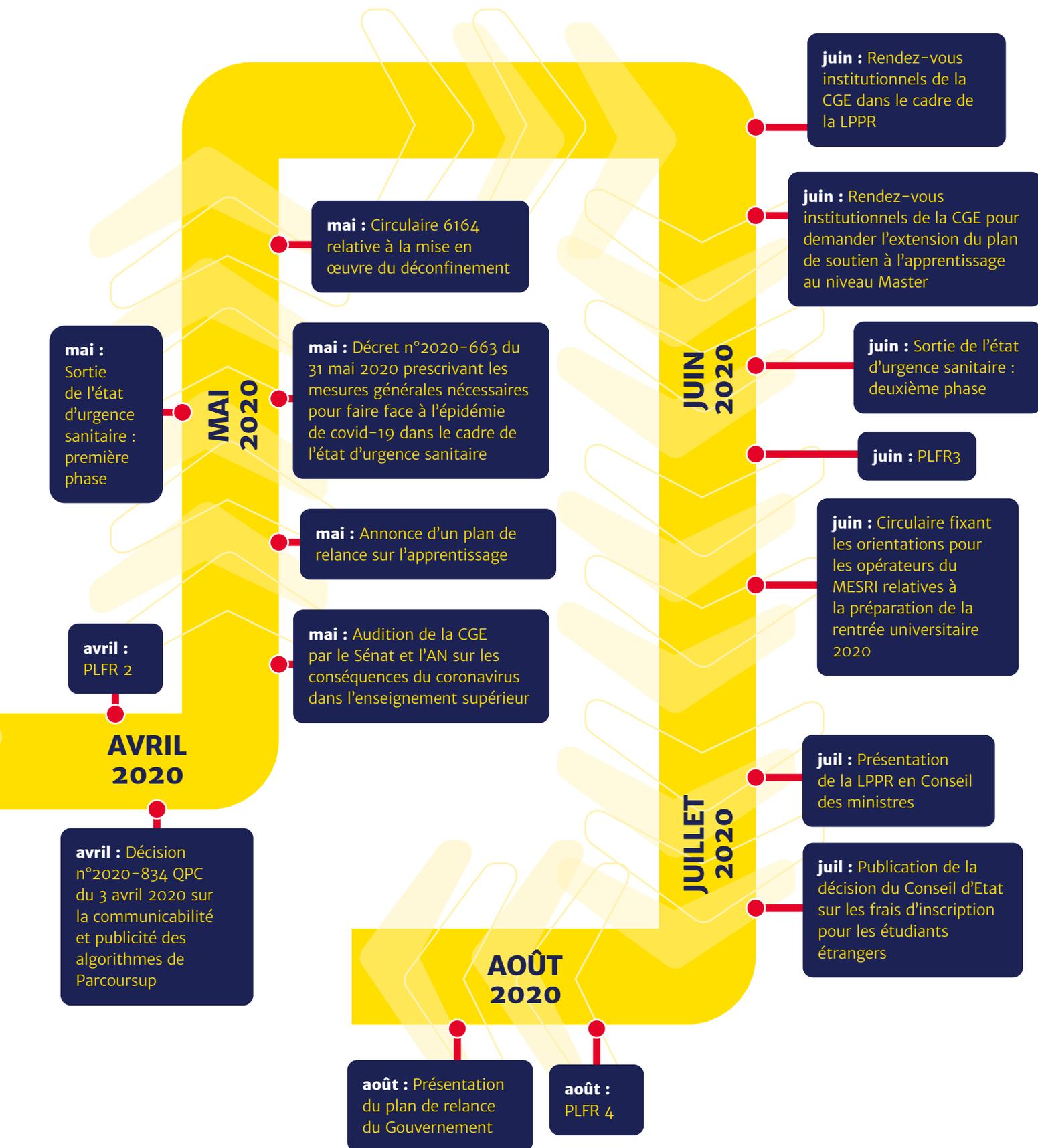
Au nom de la CGE, je salue l'engagement et le travail de la délégation générale, des membres du bureau et l'ensemble de la gouvernance, et de toutes celles et ceux qui se mobilisent au nom de la CGE, de ses écoles membres et de ses partenaires. Je salue l'agilité, la performance et la solidarité des Grandes écoles qui s'est encore renforcée pendant cette crise sanitaire pour proposer et partager des solutions, et conduire une analyse collégiale et constructive des nouvelles opportunités et défis de l'après Covid-19. Je vous souhaite une très bonne lecture de ce rapport d'activité.

Anne-Lucie Wack  
présidente de la Conférence des grandes écoles  
directrice générale de l'Institut Agro

# La Conférence des grandes écoles et les pouvoirs publics

La CGE est intervenue auprès des pouvoirs publics et des élus et a été auditionnée à de nombreuses reprises au cours de l'élaboration des textes législatifs et réglementaires.





## GLOSSAIRE

(appellations officielles des textes cités) :

- **Décision n° 2019-809 QPC** : le 11 octobre 2019, le Conseil constitutionnel a déduit une exigence constitutionnelle de gratuité de l'enseignement supérieur public mais a indiqué qu'une somme modique pouvait être perçue par les établissements d'enseignement supérieur

- **Décret n° 2020-24** : du 13 janvier 2020 relatif à la gestion de la copropriété des résultats de recherche, au mode de désignation et aux missions du mandataire unique prévu à l'article L. 533-1 du code de la recherche
- **LPPR** : loi de programmation pluriannuelle de la recherche
- **PLF 2020** : projet de loi de finances 2020
- **PLFR** : projet de loi de finances rectificative pour 2020
- **SNU** : service national universel

# Chiffres clés et temps forts

# 493 566

## ÉTUDIANTS

dans l'ensemble de la filière classes préparatoires / Grandes écoles en 2018-2019 (cf. RERS 2019, chapitre 6.1 "les effectifs du supérieur : 2018-2019") soit 18,4 % des effectifs inscrits dans le supérieur

# 144

## ÉCOLES D'INGÉNIEURS

(toutes habilitées par la Commission des titres d'ingénieur, condition indispensable pour postuler à la CGE)

# 38

## ÉCOLES DE MANAGEMENT FRANÇAISES

(habilitées à délivrer le grade national de master (liste CEFDG))

# 34

## ÉCOLES D'AUTRES SPÉCIALITÉS

# DE 300 À 11 000

## ÉTUDIANTS PAR ÉTABLISSEMENT

un diplôme nécessitant

# 5 À 6

## ANS DE FORMATION POST-BAC

# 42,9 %

## DES DIPLÔMÉS MASTER

en France en 2017 (cf. RERS 2019 portant sur les diplômés 2017 et CGE - Flux de diplômés 2017)

# 13

## ÉTABLISSEMENTS ÉTRANGERS

# 9

## ENTREPRISES

# 38

## ORGANISMES

dont les activités sont liées à l'enseignement supérieur



## NOUVEAUX MEMBRES

### COLLÈGE « ÉCOLES »

#### CA d'avril 2020

- Sciences Po Toulouse  
directeur : Olivier Brossard

### COLLÈGE « ORGANISMES »

#### CA d'avril 2020

- NYU Paris  
directeur : Alfred Galichon

#### CA de novembre 2019

- Concours Sésame  
président : Vincenzo Esposito Vinzi

### COLLÈGE « ENTREPRISES »

#### CA de novembre 2019

- ATLAS (Opco)  
directeur : Yves Portelli



## PUBLICATIONS ET ENQUÊTES

### 2019

- 3 octobre :** rapport d'activité 2019
- 6 novembre :** fiches "les indispensables" par les GT du Chapitre
- 14 novembre :** 2<sup>e</sup> baromètre handicap
- 14 novembre :** 5<sup>e</sup> baromètre égalité femmes-hommes
- 4 décembre :** 2<sup>e</sup> baromètre sur l'ouverture sociale des Grandes écoles

### 2020

- Janvier :** actes du congrès de Lyon « Nouveaux métiers, nouvelles compétences : quelles attentes des entreprises ? »
- Janvier :** actes du colloque « Les Sciences humaines et sociales dans les Grandes écoles »
- 21 janvier :** enquête « effectifs inscrits 2019-2020 et flux de diplômés 2019 (toutes formations confondues) »
- 3 juin :** livre blanc égalité femmes-hommes : de la déclaration d'intention à l'expérimentation
- 16 juin :** enquête Insertion 2020, XXVIII<sup>e</sup> édition

## TEMPS FORTS

### 2019

- 2 octobre :** réunion des présidents des conférences régionales des Grandes écoles à Lyon
- 3 et 4 octobre :** congrès de la CGE à Lyon « Nouveaux métiers, nouvelles compétences : quelles attentes des entreprises ? »
- 14 et 15 novembre :** colloque Diversité à Excelia Group La Rochelle
- 4 décembre :** conférence de presse sur le baromètre de l'ouverture sociale des Grandes écoles

### 2020

- 28 janvier :** assemblée générale de la CGE au Lycée Louis-le-Grand
- 9 avril :** ouverture du portail CDEFI-CGE-CTI « Données certifiées presse »
- 23 juin :** assemblée générale distancielle

## JOURNÉES, CONGRÈS ET COLLOQUES DES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

### 2019

- 9 octobre : Plénière de la commission Formation à L'ESCP Europe
- 17 octobre : GT RGPD à l'ESCP Business School campus Montparnasse
- 20 au 22 novembre : GT Relations internationales à Néoma, campus de Rouen
- 3 décembre : assemblée générale du Chapitre des écoles de management

### 2020

- 15 janvier : 1<sup>er</sup> atelier 4DIGITAL du CHN sur le campus d'Audencia
- 17 janvier : journée du GT "entrepreneuriat et innovation" sur le mentorat à l'em Lyon BS
- 30 janvier : GT Qualité & Accréditations à Audencia, campus de Paris
- 7 février : GT Egalité femmes-hommes à Sciences Po Paris
- 9 avril : GT RGPD

## RÉUNIONS EN SÉANCE PLÉNIÈRE DE LA COMMISSION ACCRÉDITATION

### 2019

13 novembre et 11 décembre

### 2020

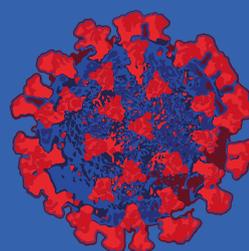
31 janvier, 20 février, 19, 25, 26 mars, 1<sup>er</sup> avril et 23 avril (séance extraordinaire)

## NOUVEAUX PARTENARIATS

21 juillet 2020 : signature d'un accord-cadre entre la CGE et International SOS

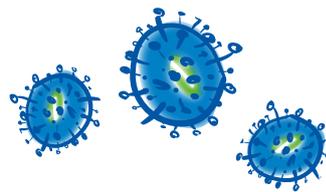
# 01

## DOSSIERS THÉMATIQUES



# Dossier Covid-19

## hybridation des formations et international



**E**nviron 25 % des étudiants des Grandes écoles sont internationaux. Pour certaines Grandes écoles, ce ratio dépasse les 50 % aussi bien dans les filières de formation qu'en laboratoires de recherche. L'accueil des étudiants internationaux représente donc une priorité pour les Grandes écoles de la CGE.

La crise de la Covid-19 a significativement affecté les Grandes écoles. Dès le mois de janvier 2020, elles ont dû faire face à des demandes massives de retour en France de la part des étudiants français, et de retour dans leur pays d'origine pour les étudiants internationaux. L'ensemble de l'écosystème de l'enseignement supérieur mondial s'est retrouvé dans une situation inédite et immobilisée.

Pour répondre à cette crise sanitaire mondiale, les Grandes écoles se sont rapidement investies et ont adapté leurs pratiques. Elles ont mis en place des cellules de crise et ont apporté des réponses immédiates.

---

### PHASE 1 : DRESSER L'ÉTAT DES LIEUX DE LA CRISE INTERNATIONALE

---

Quand l'épidémie s'est répandue, la CGE a commencé par tenter de mesurer l'impact de la crise, par le biais de la commission Relations internationales, en :

- **identifiant et localisant les étudiants français encore présents à l'étranger** : en lien avec la CDEFI et à la demande du MESRI et du MEAE, la CGE a réalisé un recensement des étudiants français à l'international. Au total, au début du mois de mars, plus de 16 000 étudiants des Grandes écoles se trouvaient toujours à l'étranger en mobilité ou en stage;
- **faisant le lien entre les Grandes écoles, Campus France, les ministères (ESRI, Affaires étrangères, Intérieur...), les ambassades et les étudiants** : la CGE a accompagné au jour le jour toutes les écoles

en transmettant les directives officielles sur les questions de rapatriement, d'identification en ambassades et consulats et sur les sujets strictement académiques (validation de diplômes, de stages, de crédits ECTS...);

- **identifiant des étudiants internationaux restés en France et en accompagnant des étudiants souhaitant rentrer dans leur pays d'origine** : grâce à l'aide du CNOUS, les Grandes écoles ont pu identifier les étudiants toujours présents notamment dans des résidences universitaires et ont pu leur proposer un accompagnement adapté. Ceux qui souhaitaient rester en France ont été suivis par les personnels et ceux qui désiraient rentrer auprès de leur famille dans leur pays d'origine ont été guidés à travers les procédures à suivre;
- **en préparant le retour des étudiants français** : la CGE a travaillé avec les partenaires institutionnels afin de proposer aux étudiants français des solutions adaptées pour rentrer en France;
- **en collaborant main dans la main avec les partenaires internationaux** : les demandes de rapatriement et la mise en place progressive de la formation à distance dans le monde ont conduit les Grandes écoles à renforcer les liens avec leurs partenaires internationaux.

Sur le plan académique, les Grandes écoles ont su être innovantes, montrer leur agilité et leur inégalable capacité d'adaptation.

---

### PHASE 2 : LIMITER LES CONSÉQUENCES SUR LES RECRUTEMENTS INTERNATIONAUX ET LES MOBILITÉS INTERNATIONALES

---

La crise a impacté les mobilités entrantes et sortantes ainsi que les recrutements internationaux pour la rentrée 2020. En mai

2020, la CGE a sondé ses écoles membres afin d'obtenir une vision d'ensemble de la situation. 61 Grandes écoles ont répondu à un questionnaire (33 écoles d'ingénieur, 18 écoles de management et 10 écoles d'autres spécialités).

À la question : « Avez-vous constaté une baisse de candidatures d'étudiants internationaux pour la rentrée 2020 ? », les résultats sont les suivants :

- seulement 16,4 % ont constaté une baisse significative des candidatures pour la rentrée 2020
- 29,5 % ont le **même nombre de candidatures** pour la rentrée 2020 ;
- 11,5 % ont une **augmentation des candidatures** pour la rentrée 2020.

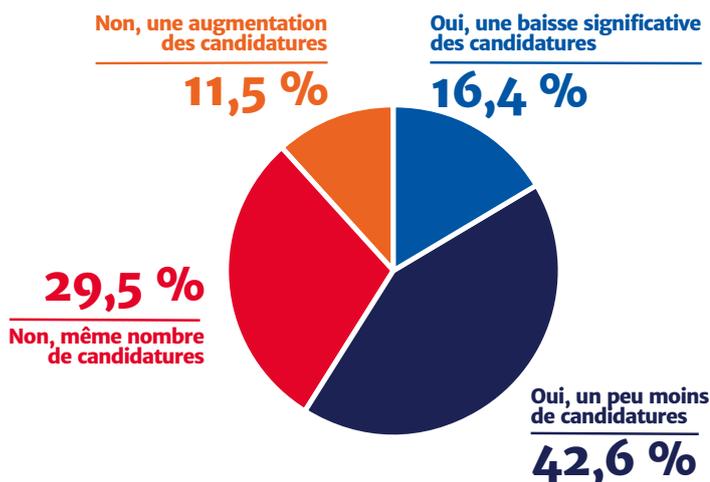
Les candidatures ont donc baissé pour une majorité des écoles. Plus que les candidatures en elles-mêmes, ce sont les validations d'inscription qui ont tardé à venir au mois de mai 2020. Les étudiants internationaux, incertains des conditions de voyage et d'accueil pour la rentrée 2020, ont repoussé la prise de décision.

En mai 2020, près de 50 % des écoles ont fait le choix de maintenir les mobilités entrantes en proposant la mise en place d'une formation duale (une partie présentielle, une partie distancielle) et près de 40 % ont souhaité maintenir la mobilité sortante.

### PHASE 3 : ADAPTER SES PRATIQUES ET AGIR EN FAVEUR D'UNE HYBRIDATION DES FORMATIONS

La continuité pédagogique, déjà installée dans les Grandes écoles avec la mise en place du confinement national dès le 17 mars 2020, a servi d'expérimentation. Plus des deux tiers<sup>(1)</sup> des écoles membres de

#### Question : « Avez-vous constaté une baisse de candidatures d'étudiants internationaux pour la rentrée 2020 ? »



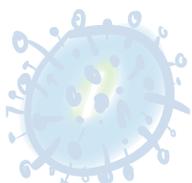
Sondage réalisé en mai 2020 pour anticiper les prévisions de rentrée de septembre 2020

la CGE ont, depuis de nombreuses années, adopté des stratégies numériques dans leurs organisations. Partant de cet acquis et face à la crise sanitaire, les écoles ont su faire preuve d'une grande réactivité en développant des pédagogies à distance en urgence. La majorité des formations a pu être dispensée grâce à la mise en place de catalogues pédagogiques en ligne pour les étudiants et l'utilisation de plateformes collaboratives.

Afin d'assurer cette hybridation des formations dans des délais restreints, les écoles ont instauré des cellules de crise et des plans de continuité pédagogique avec l'appui des directions des systèmes d'information (recensement des modules pouvant être dispensés à distance, révision des maquettes avec l'ensemble des composantes pédagogiques, implication des enseignants et des étudiants...).

Des enseignements ont été tirés par les écoles à l'issue de cette situation exceptionnelle. D'une part en organisant des retours des apprenants dans le cadre d'un processus d'amélioration continu (questionnaires, travail en mode projet...) et d'autre part en capitalisant

1. Enquête CGE « stratégies numériques et formations à distance » 2019.



sur l'expérience acquise afin de préparer la rentrée dans les meilleures conditions. Les principaux enjeux identifiés sont la formation des enseignants, l'évaluation des compétences à distance, l'importance d'une vie de campus connectée pour les étudiants, la gestion des droits de propriété intellectuelle pour les ressources numériques et les outils d'hybridation utilisés (en lien avec les EdTech) pour accompagner cette transformation numérique.

### IMPACTS SUR LES STAGES ÉTUDIANTS :

La crise sanitaire n'a pas épargné le sujet des stages étudiants. De nombreux stages ont été suspendus notamment du fait de l'impossibilité de se déplacer à l'étranger. Pour certaines écoles, jusqu'à 50 % des stages obligatoires ont été interrompus. Plusieurs étudiants se sont retrouvés dans une situation de précarité sans gratification de stage. La CGE, en lien avec les autres conférences d'établissement de l'enseignement supérieur, a alerté le MESRI et a permis la mise en place d'aides exceptionnelles<sup>(2)</sup> pour ces étudiants. Elles concernent tous les étudiants en formation initiale, boursiers comme non-boursiers, sans condition de nationalité.

Les difficultés rencontrées résident également dans des verrous réglementaires limitant la durée des stages à 6 mois au sein d'une même entreprise. Dans le contexte de crise sanitaire, cette limitation de durée est apparue inadaptée

pour les situations où les compétences s'acquièrent essentiellement en présentiel.

La question de l'offre des stages et des contrats d'apprentissage à la rentrée 2020 est posée. En effet, les stages (de fin d'études et de césure) et l'apprentissage étant les principales portes d'entrée vers l'emploi pour près de la moitié des diplômés des écoles de la CGE<sup>(3)</sup>.

Le plan de continuité pédagogique du MESRI a instauré la possibilité du télétravail pour les stagiaires pendant le confinement. Certaines écoles posent la question de la pérennisation de ce dispositif pour les stagiaires. C'est un sujet nécessitant des arbitrages en matière d'évolution réglementaire et relevant du MESRI et du ministère du Travail.

2. <https://www.etudiant.gouv.fr/cid151621/covid-19-1-aide-exceptionnelle-pour-les-etudiants.html>  
3. Enquête insertion de la CGE 2020.

### PHASE 4 : UNE ACTION CONTINUE AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS

Pour pallier la baisse des recrutements internationaux et assurer au mieux la rentrée, la CGE a déployé une stratégie d'influence et de lobbying auprès de ses partenaires institutionnels et des pouvoirs publics.

La CGE a participé, sur toute la durée du confinement, à une réunion hebdomadaire avec la ministre de l'ESRI, Frédérique Vidal. C'était une parfaite occasion pour faire remonter les problématiques de terrain des écoles. La CGE a également sollicité les ministres de l'Europe et des Affaires étrangères, et de l'Intérieur, pour faire part de ses **trois propositions en vue d'accompagner les établissements d'enseignement supérieur dans la sortie de crise** :

- La mise à disposition **de tiers-lieux** dans plusieurs pays afin d'assurer une connexion internet et un accès à du matériel informatique à tous les étudiants, même ceux devant rester dans leur pays d'origine avant d'intégrer physiquement leur établissement de rattachement sur le territoire français;
- Le maintien des **bourses** attribuées aux étudiants internationaux afin qu'ils puissent les obtenir dès leur inscription et non seulement lors de leur arrivée effective en France. En effet, les études ont un coût même si elles doivent débiter à distance;
- Une attribution rapide et prioritaire des **visas pour les étudiants** : la CGE a alerté le MESRI, le MEAE et le ministère de l'Intérieur sur l'urgente nécessité de délivrer des visas aux étudiants internationaux qui souhaitent venir en France.

Le bureau de la CGE a également été auditionné par l'Assemblée nationale et le Sénat afin de tirer les conséquences de la crise et préparer l'avenir.

---

## PHASE 5 : PRÉPARER L'APRÈS – UNE RENTRÉE 2020 REMPLIE D'INCERTITUDES ET DE NOUVEAUX DÉFIS À RELEVER

---

À la rentrée de septembre, pour faire face aux retards dans l'attribution des visas des étudiants étrangers, les écoles ont décalé de quelques semaines les dates limites d'arrivée sur le campus. Afin de tout de même garantir la réussite des étudiants, un grand nombre d'écoles ont mis en place un système hybride avec un démarrage en distanciel.

C'est notamment le cas de :

- **EM Normandie :**

*« Les étudiants pourront suivre les cours sur notre plateforme La SmartEcole en synchrone ou en asynchrone (dans le cas de décalages horaires importants). Lorsqu'ils auront la possibilité de nous rejoindre, ils reprendront le cours normal du programme dans lequel ils sont inscrits. »*

**Elian Pilvin, directeur général**

- **CentraleSupélec :**

*« CentraleSupélec est organisée pour accepter les étudiants au fil de l'eau sur le mois de septembre. La plupart des cours et activités sont en effet parallélisés sur le mode "on-line". Nous avons par ailleurs proposé un dispositif de décalage d'un semestre ou d'un an pour les étudiants en échange entrant (Double Diplôme) qui le souhaitent. Quelques uns ont accepté. »*

**Marc Zolver, directeur des Relations internationales**

- **ESAIP :**

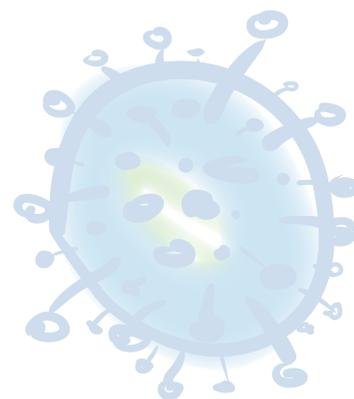
*« Nous avons déployé une infrastructure de visioconférence dans toutes nos salles de classe. Les étudiants étrangers pourront suivre les cours en synchrone (sous réserve d'une bande passante suffisante sinon en asynchrone) de leur pays d'accueil le temps de traiter leur demande de visa. »*

**Christophe Rouvrais, directeur général**

Au-delà de l'innovation pédagogique dont elles font preuve, les écoles se préparent à une rentrée inédite également sur le plan sanitaire. Aussi, elles ont développé des protocoles sanitaires d'envergure sur leurs campus afin de garantir la réussite et la sécurité de leurs étudiants et de leurs personnels.

Par ailleurs, de nouveaux défis seront à relever pour tirer des leçons de cette crise. C'est pourquoi la CGE a constitué plusieurs groupes de travail au sein du Chapitre et de la commission Relations internationales pour se forger une opinion collective et mieux appréhender les nouveaux enjeux à l'international dans l'enseignement supérieur. Le développement de formes inédites d'internationalisation, notamment à domicile, sera précieux afin de repenser les métiers des relations internationales dans les Grandes écoles. Il semble plus que jamais nécessaire de former les étudiants et les personnels à d'autres formes de mobilité (programmes interculturels, accueil de professeurs internationaux, liens avec les représentants de communautés diverses dans les territoires...).

Enfin, l'hybridation des formations pose elle aussi de nouveaux défis relatifs aux investissements et à la transformation de l'immobilier dans les établissements d'enseignement supérieur. Ceci se traduit par la nécessité de disposer d'espaces modulables en fonction de la configuration de la pédagogie (présentiel vs distanciel). Ces sujets méritent d'être approfondis après la crise afin d'anticiper au mieux l'avenir.



# La formation professionnelle tout au long de la vie pour ne jamais cesser d'apprendre



**M**ise en place dans les années 70, la formation professionnelle tout au long de la vie a été largement réformée depuis. Il s'agit d'un droit inscrit dans la loi du 4 mai 2004, renforcé par trois lois successives : loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie ; loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale ; loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

Pourquoi une formation tout au long de la vie ? Quels sont ses acteurs ? Son modèle économique ? Quels sont les enjeux pour les Grandes écoles ?

## 1. LA FORMATION PROFESSIONNELLE TOUT AU LONG DE LA VIE EST UN CONTINUUM ENTRE LA FORMATION INITIALE ET L'ENSEMBLE DES SITUATIONS PERMETTANT L'ACQUISITION DE COMPÉTENCES

Selon le Code du travail<sup>(4)</sup>, « la formation professionnelle tout au long de la vie [...] vise à permettre à chaque personne, indépendamment de son statut, d'acquérir et d'actualiser des connaissances et des compétences favorisant son évolution professionnelle, ainsi que de progresser d'au moins un niveau de qualification au cours de sa vie professionnelle. » [...]. Elle comporte une formation initiale, comprenant notamment l'apprentissage, et des formations ultérieures, qui constituent la formation professionnelle continue, destinées aux adultes et aux jeunes déjà engagés dans la vie active ou qui s'y engagent afin d'acquérir des savoirs et compétences tout au long de leur carrière.

## 2. SE FORMER TOUT AU LONG DE LA VIE CONSTITUE UNE PRIORITÉ POUR LES GRANDES ÉCOLES POUR RÉPONDRE AUX EXIGENCES DU MONDE ÉCONOMIQUE

Au sein des organisations et dans un contexte de concurrence internationale accrue, la formation tout au long de la vie est une réalité. Des secteurs entiers de l'économie subissent des transformations majeures de leurs métiers en particulier par le biais du numérique et de la robotique. Ces changements ont des effets importants sur les organisations de travail, les métiers attendus de la part des actifs et par conséquent la formation tout au long de la vie.

Se former tout au long de son parcours professionnel permet ainsi de développer des compétences et d'accéder à l'emploi, s'y maintenir, changer de travail ou encore entreprendre. Outre l'enjeu de l'employabilité, la formation tout au long de la vie permet de se perfectionner, de progresser, d'apprendre et de s'enrichir professionnellement et personnellement.

Face à ces évolutions très rapides, les Grandes écoles adaptent leurs pédagogies, leurs recrutements et leurs outils, notamment grâce à l'apport du numérique. La formation n'est plus linéaire. Les modèles d'enseignement se voient décloisonnés et redistribués tout au long de la vie active. Les séquences de formation et d'activité professionnelle se succèdent en fonction des évolutions et des changements de poste, d'activité ou d'entreprise.

4. Art. 6311-1 du Code du travail.

### 3. FRANCE COMPÉTENCES EST L'INSTANCE DE GOUVERNANCE CENTRALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'APPRENTISSAGE

La loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » redessine, à horizon 2021, entièrement le paysage de la formation professionnelle et de l'apprentissage en France.

Une rénovation complète de la gouvernance du système est opérée avec la création d'un établissement public, France compétences<sup>(5)</sup>, institution nationale de régulation et de financement du secteur et la transformation du réseau des OPCA (organismes paritaires collecteurs agréés) en opérateurs de compétences.

Cette nouvelle instance a pour mission d'assurer le financement, la régulation, le contrôle et l'évaluation du système de la formation professionnelle et de l'apprentissage en France. Ses actions s'articulent autour de sept axes :

- répartir les fonds;
- garantir les certifications professionnelles;
- réguler et contrôler;
- organiser et financer le Conseil en Évolution Professionnelle (CEP);
- coordonner et harmoniser;
- informer et évaluer;
- agir en médiateur.

France compétences joue également un rôle clé dans la transformation de l'offre de formation. En lien avec les branches, elle participe à la construction des titres et des diplômes professionnels.

Les orientations stratégiques de France compétences sont déterminées par une gouvernance quadripartite composée de l'État, des régions, des organisations syndicales de salariés et d'employeurs représentatifs au niveau national et interprofessionnel, et de personnalités qualifiées.

5. Elle remplace les deux instances de gouvernance nationales que sont le Copanef (Comité paritaire interprofessionnel national pour l'emploi et la formation) et le Cnefop (Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles). France compétences absorbe également le FPSPP (Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels) et la CNCPC (Commission nationale de la certification professionnelle).

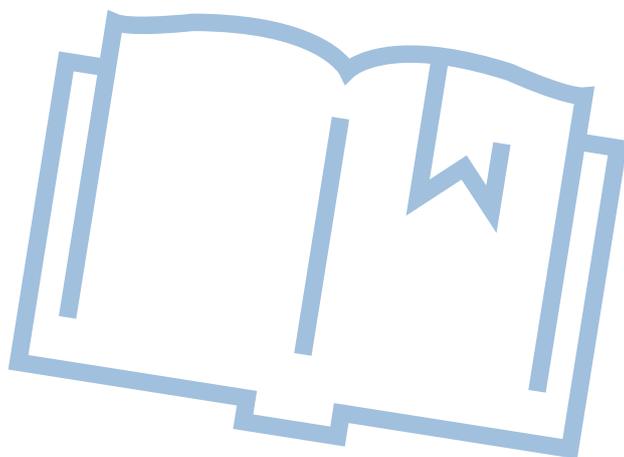
### 4. LES ENTREPRISES, LES RÉGIONS ET L'ÉTAT SONT LES PRINCIPAUX FINANCEURS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET L'APPRENTISSAGE

La dépense globale consacrée à la formation professionnelle et à l'apprentissage s'élève à 26,3 milliards d'euros en 2017, soit 1,1 % du PIB<sup>(6)</sup>. Les entreprises, les régions et l'État constituent les principaux financeurs de la formation professionnelle en France.

**Les entreprises** cotisent de façon obligatoire pour la formation professionnelle d'une part, pour l'apprentissage de l'autre. Elles versent une contribution financière unique, calculée sur leur masse salariale. Cette contribution est attribuée aux opérateurs de compétences (OPCO) organisés par branches d'activité. À partir de 2022<sup>(7)</sup>, cette contribution sera versée à l'URSSAF. D'ici là, cette dernière sera réalisée par les OPCO.

**L'État** dispose de budgets particuliers qui financent des actions destinées aux jeunes (Écoles de la 2<sup>e</sup> chance, etc.), aux demandeurs d'emploi (rémunération des stagiaires non indemnisés par l'assurance chômage, actions en faveur des personnes illettrées ou sous-main de justice, etc.), aux salariés (financement de la VAE, etc.).

**Les régions** participent au financement de la formation à travers des actions de formation tournées en premier lieu vers les demandeurs d'emploi, mais aussi les jeunes et les salariés.



6. PLF 2020 – Annexe jaune budgétaire

7. Date prévue initialement en 2021, elle a été repoussée à 2022.

8. En application des dispositions de l'article L. 6316-1 du Code du travail

## 5. DÉVELOPPER DES FORMATIONS ORGANISÉES EN BLOCS DE COMPÉTENCES CONSTITUE UN ENJEU CLÉ DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE POUR LES GRANDES ÉCOLES

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, ce sont les organismes de formation, notamment les Grandes écoles, certifiés « qualité »<sup>(8)</sup> qui devront assurer les certifications professionnelles. Ces actions de formation sont financées par les OPCO, les régions, ou encore Pôle emploi.

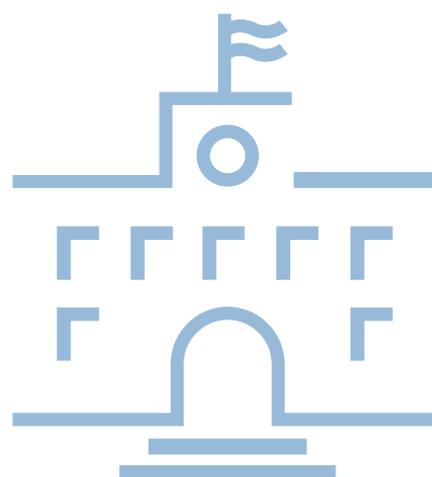
Dans le cadre de la dernière réforme de la formation professionnelle, l'inscription des certifications professionnelles sous forme de blocs de compétences<sup>(9)</sup> au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) via une téléprocédure de France compétences devient une obligation.

Elle permet une reconnaissance officielle des compétences et des connaissances, une sécurisation des parcours professionnels pour les apprenants en lien étroit avec les besoins des entreprises et un accès aux financements pour les organismes de formation par des fonds publics ou mutualisés.

*9. Les certifications professionnelles sont constituées de blocs de compétences, ensembles homogènes et cohérents de compétences contribuant à l'exercice autonome d'une activité professionnelle et pouvant être évaluées et validées. Art. L. 6113-1 du Code du travail.*

En 2019, 100 % des programmes « Mastère Spécialisé » (MS) de la CGE proposés par les écoles d'ingénieur et 95 % par les écoles d'autres spécialités sont ouverts à la formation professionnelle continue, contre 79,5 % pour les écoles de management (voir tableau). Ces chiffres montrent l'importance de la formation professionnelle continue pour les Grandes écoles et leur capacité à répondre aux exigences du monde économique et à la demande des apprenants. **Près des deux tiers de ces apprenants s'inscrivent dans les programmes de MS après une expérience professionnelle.**

Cependant, 15 % des programmes en formation professionnelle continue n'arrivent pas à ouvrir en raison de l'obligation de découper ces certifications en blocs de compétences. Cette nouvelle exigence réglementaire nécessite un temps d'appropriation plus long pour les établissements d'enseignement supérieur.



### Répartition des MS de la CGE entre formation initiale et professionnelle continue (2018-2019)

| 397 MS actifs de la CGE |              | Accessibilité      |               |                    |               |
|-------------------------|--------------|--------------------|---------------|--------------------|---------------|
| École                   | Nombre de MS | Formation initiale |               | Formation continue |               |
|                         |              | Temps plein        | Temps partiel | Temps plein        | Temps partiel |
| Ingénieur               | 18           | 107                | 0             | 125                | 2             |
| Management              | 23           | 37                 | 4             | 64                 | 4             |
| Autres spécialités      | 2            | 0                  | 0             | 2                  | 1             |

Source : Statistiques de la CGE 2019

# 02

## LA VIE DE LA CGE



# Congrès de Lyon « nouveaux métiers, nouvelles compétences : quelles attentes des entreprises? »

3 et 4 octobre 2019

**L**ENS Lyon et l'ESDES ont accueilli les 270 inscrits du congrès 2019 organisé par la CGE. Le thème retenu « nouveaux métiers, nouvelles compétences : quelles attentes des entreprises? » a permis d'accueillir, comme chaque année, les directeurs généraux des Grandes écoles, mais également, cette année, de nombreux référents entreprise, responsables des formations...

Les interventions de Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de Gabriel Attal et d'Agnès Pannier-Runacher, tous deux secrétaires d'État, ont été diffusées en vidéo.

Pierre Berat, conseiller régional et président de la commission ESRI de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Anne Brugnera, députée LREM de la 4<sup>e</sup> circonscription du Rhône et Olivier Dugrip, recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, recteur de l'académie de Lyon et chancelier des universités, ont tous trois assuré l'ouverture officielle de ce congrès au côté d'Anne-Lucie Wack, présidente de la CGE.

Les trois tables rondes animées par Gérard Pignault, directeur général de CPE Lyon, Frank Bournois, président de la commission Formation de la CGE et directeur général d'ESCP BS, et Sophie Commereuc, directrice générale de Sigma

## Synthèse et clôture

Anne-Lucie Wack  
Présidente de la CGE



Une question clé a été posée par Gérard Pignault, directeur général de CPE Lyon, pour lancer la table ronde n° 1 de ce congrès : les discours sur les grandes mutations, les évolutions, se traduisent-ils dans les faits et les choix effectifs?

N'y a-t-il pas un delta entre discours et réalité selon la loi d'action de masse revisitée par Gérard Pignault, qui dirait que « le produit de ce qu'on dit par ce qu'on fait est constant »? Ou au contraire changeons-nous vraiment? Et de toute évidence

à l'issue de ces deux jours de congrès la réponse est « **oui, cela bouge et cela bouge même très vite!** ».

### • Sur l'évolution des métiers et la transformation des compétences :

plutôt que de parler de disparition ou d'apparition, parlons de transformation permanente... Dans un monde qui change très vite, une compétence a maintenant une durée de vie estimée à 5 ans d'où la nécessité d'apprendre tout au long de sa vie.

• **Les stratégies de recrutement des entreprises** : changent en rapidité, mais également dans leurs modalités avec par exemple des partenariats avec des sociétés de technologies de l'information pour recruter.

### • Sur les attentes des étudiants et des jeunes diplômés :

lors des « stand-up » des 3 étudiants, mais aussi au cours des différents ateliers et tables rondes, nous l'avons vu, les jeunes étudiants et diplômés demandent « qu'on les écoute et qu'on leur fasse confiance ». Ils



## ILS ONT DIT



« Comprendre et anticiper dans un contexte où les grandes transitions s'accélèrent. »

**Anne-Lucie Wack,**  
présidente  
de la CGE



« Mais c'est justement la capacité des Grandes écoles à toujours se remettre en question et à anticiper qui est la clé de leurs performances. »

**Anne-Lucie Wack,**  
présidente  
de la CGE



« Les Grandes écoles constituent un modèle dans notre paysage de l'enseignement supérieur, car elles permettent la réussite de nos étudiants et leur insertion professionnelle. »

**Olivier Dugrip**  
recteur de la  
région académique  
**Auvergne-Rhône-Alpes**



« Nous ne sommes pas au top de nos capacités à tous les moments de notre vie. Nous devons être à notre bonne place à chaque moment de notre vie. »

**Isabelle Prévot,**  
DRH adjointe  
**Orange business services**



« Les entreprises nous disent qu'elles recherchent des personnalités, plus que des compétences techniques. »

**Gérard Pignault,**  
directeur général  
de CPE Lyon



« Nous voyons bien la disruption qui est en cours. Le facteur temps est très important. La notion de projet l'est également, avec la validation par la réalisation. »

**Frank Bournois,**  
directeur général  
d'ESCP Business School



« Vous vous demandiez si les managers étaient prêts à ces transformations, de mon côté, je me demande, s'ils y sont préparés. »

**Sophie Commereuc,**  
directrice générale  
de Sigma  
Clermont

Clermont et alors présidente de la commission Communication de la CGE, ont suscité de nombreux échanges avec la salle.

Les trois ateliers animés par Jean-Claude Bellanger, secrétaire général des Compagnons du devoir, M'Hamed Drissi, directeur de l'INSA Rennes, et Marc Vanhuele, directeur délégué des programmes pré-expérience de HEC, et de Julie Joly, directrice du CFJ, ont permis aux 270 inscrits de travailler efficacement et de façon rapprochée en petits groupes.

souhaitent également pouvoir intégrer dans leur quotidien professionnel des valeurs et des enjeux sociaux.

• **Sur la transformation des Grandes écoles face à ces évolutions :** les débats ont montré que nous sommes tous très mobilisés. Il n'existe pas de solution unique même si l'on note des évolutions de fond en termes de soft skills, de numérique, de personnalisation et d'hybridation des cultures et des parcours, de doubles diplômes, etc. Les écoles ne forment plus seulement à l'entreprise, ou à des métiers, elles doivent former à l'évolution de la société.

# Colloque diversité : « Formation et Diversité - Nos étudiants ont changé, et nous ? »

14 et 15 novembre 2019

Les 14 et 15 novembre 2019, les trois groupes de travail de la commission Diversité se sont réunis à La Rochelle Business School pour un colloque sur le thème « Formation et diversité : nos étudiants ont changé, et nous ? ». Ces échanges, les deuxièmes d'une série de trois, font suite au colloque qui s'est déroulé en 2017 à l'ISIT sur le thème de l'accompagnement de la diversité dans les campus. Il s'agissait de traiter de la problématique de l'inclusion pendant le parcours des étudiantes et des étudiants dans les établissements. Un colloque, sur le thème de l'inclusion après la diplomation, viendra clôturer ce cycle en juin 2021.

Ces deux journées ont permis aux participantes et participants – pour la plupart des référents diversité des Grandes écoles – de débattre et d'échanger sur l'évolution des étudiants et de leurs attentes concernant les questions liées à la diversité.

Les étudiants des Grandes écoles venant d'horizons différents, la CGE a constaté que les profils, les attentes et les intérêts des étudiantes et étudiants ont évolué au cours des années. Désormais, on observe une demande plus forte pour des enseignements intégrant davantage les aspects écologiques et sociétaux.

Pour répondre à cette volonté, les écoles membres de la CGE agissent en faveur d'une plus grande diversité à tous les niveaux du cursus académique. Aussi, ce colloque a permis d'aborder collectivement cette thématique. L'objectif était de faire un état des lieux sur

les pratiques des écoles et de discuter de leurs axes d'amélioration en matière d'inclusion. Les groupes de travail sur l'égalité femmes-hommes, le handicap et l'ouverture sociale ont donc créé l'occasion d'échanger des points de vue et de faire des propositions pour :

- former de futurs dirigeantes et dirigeants aux questions d'inclusion, de diversité et d'égalité;
- que l'insertion professionnelle se fasse avec plus de sens et de valeurs pour mieux participer au vivre ensemble;
- que l'innovation pédagogique soit une des clés de nouvelles formes d'apprentissage de la diversité;
- favoriser des recrutements plus inclusifs qui permettront aux Grandes écoles d'être représentatives de la société;
- continuer à partager des bonnes pratiques, des témoignages dans différentes instances, notamment au sein de la CGE;
- ancrer la mobilisation et l'engagement étudiants dans le cursus en les considérant comme vecteurs de progrès en matière de diversité;
- être à l'écoute des attentes et des besoins des étudiants.

Pour cela, le colloque a permis aux étudiantes et étudiants des écoles de la CGE de prendre la parole pour partager leur parcours. Des entreprises (L'Oréal, groupe Afnor, Orano...) et acteurs institutionnels locaux sont également intervenus pour enrichir ces échanges et faire part de leurs attentes vis-à-vis des Grandes écoles pour les accompagner dans leurs politiques de diversité et d'inclusion.

# Assemblée générale

— 28 janvier 2020 – Lycée Louis-le-Grand

**A**ne-Lucie Wack, présidente de la CGE et Jean Bastianelli, proviseur du Lycée Louis-le-Grand et président de l'APLCPGE, ont ouvert l'AG de la CGE, pour l'essentiel consacrée à l'articulation du nouveau lycée et des Grandes écoles.

## INTERVENTION DE JEAN-MICHEL BLANQUER EN VIDÉO

A l'occasion de l'AG, le ministre a rappelé combien les Grandes écoles sont un pilier de l'enseignement supérieur français et synonymes d'excellence, symboles de réussite, et porteuses de deux valeurs essentielles : l'exigence académique et la justice sociale.

Il a exprimé son ambition de conduire vers les Grandes écoles des élèves qui y sont préparés,

en plein accord avec la réforme du baccalauréat qui vise à élever le niveau via un tronc commun robuste et à des options de spécialisation. Selon lui, des élèves qui ont « plus choisi, approfondissent davantage ».

Les programmes se révèlent alors plus exigeants, et le contrôle continu valorise le travail régulier et diminue le bachotage, redonnant du sens au baccalauréat.

Jean-Michel Blanquer a ainsi demandé aux Grandes écoles de se présenter comme les avocats de cette réforme qui agit pour le bénéfice de tous, soulignant ainsi que les épreuves de terminale, dont le grand oral, ont vocation à préparer les élèves à la suite de leurs études. Les nouveaux parcours émanent de la volonté d'attirer les filles dans les études scientifiques et de diversifier les profils.

Le ministre conclut son intervention en encourageant les classes préparatoires et les Grandes écoles à se préparer collectivement à accueillir ces populations aux profils diversifiés et mieux armés.

**Toutes les résolutions soumises aux votes de l'assemblée générale ont été adoptées à l'unanimité.**  
**Nathalie Mezureux et Jean-Luc Neyraut ont été élus comme administrateurs de la CGE.**

## LA TABLE RONDE : ARTICULATION DU NOUVEAU LYCÉE ET DES GRANDES ÉCOLES

- L'AG s'est conclue par une table ronde animée par : **Jean Bastianelli**, proviseur du lycée Louis-le-Grand, président de l'APLCPGE et membre du CA de la CGE ;
- **Laurent Champaney**, vice-président de la CGE et président de la commission Amont ;
- **Alice Guilhon**, vice-présidente de la CGE, et présidente du Chapitre des écoles de management ;
- **Pierre Mathiot**, secrétaire de la CGE, chargé de Mission à la réforme du baccalauréat et du lycée (MESRI) et co-pilote du comité de suivi de la réforme du baccalauréat et du lycée.

## ILS ONT DIT



**Pierre Mathiot**

« L'esprit général de la réforme est de retourner le lycée vers l'enseignement supérieur et de mieux préparer les élèves à ce qui se passera après le bac, trop souvent considéré comme une finalité alors même que 95 à 96 % des bacheliers poursuivent dans l'enseignement supérieur avec 6 à 7 ans d'études. »



**Jean Bastianelli**

« À la question : "Qu'est-ce que je dois choisir comme spécialité pour garder toutes

les portes ouvertes ?" avant c'était facile, on répondait la filière S. Or, l'esprit de la réforme c'est de montrer qu'il y a beaucoup de spécialités et de profils d'élèves, et que chacun peut construire son parcours et trouver sa voie dans l'enseignement supérieur. »



**Alice Guilhon**

« Globalement, pour les écoles de management, cette réforme est perçue comme une bonne chose et apporte beaucoup de sens, de diversité, de solidité et d'ouverture pour les étudiants. »



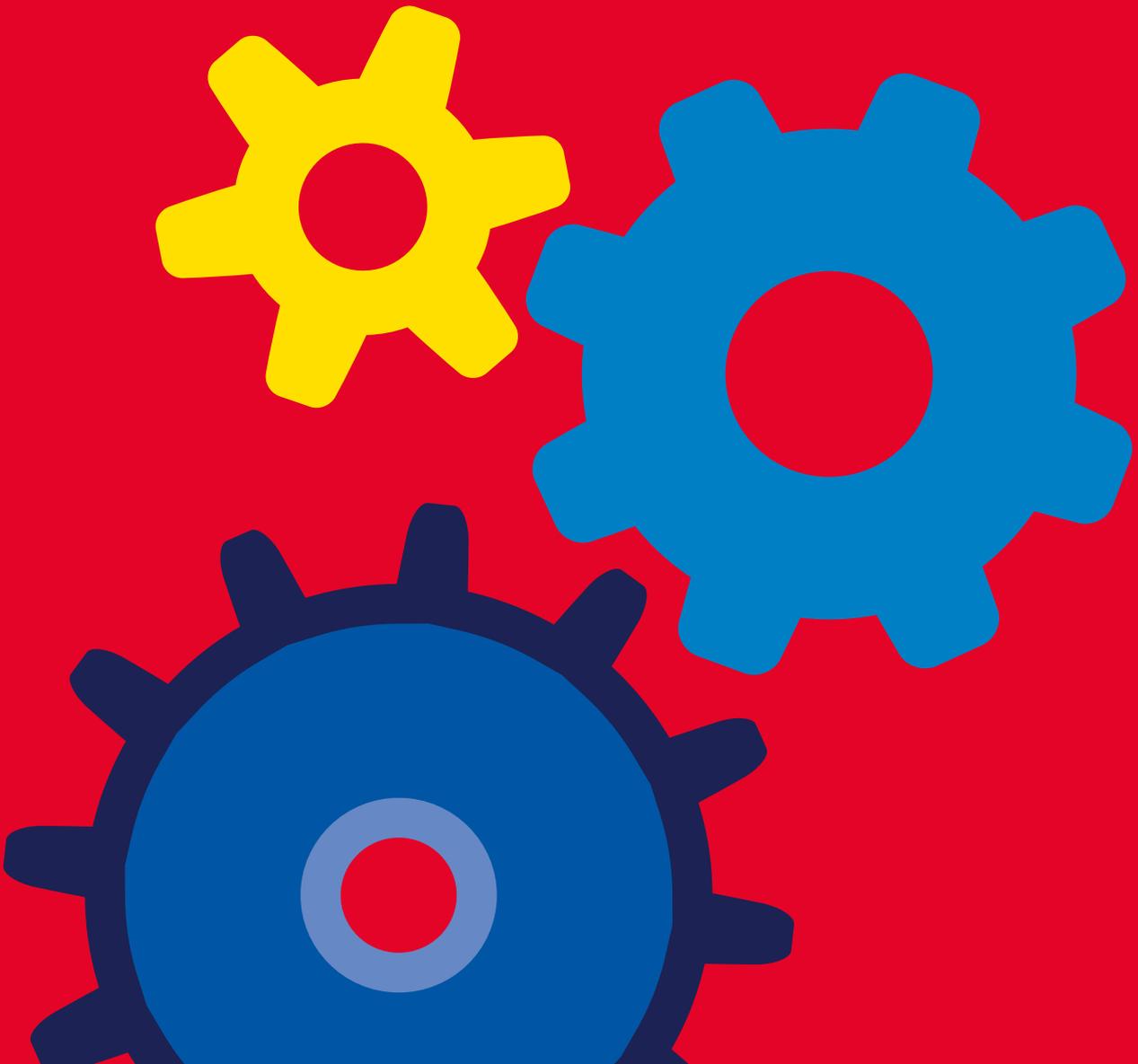
**Laurent Champaney**

« Les écoles d'ingénieur ont besoin d'une formation de base très scientifique ; or, le tronc commun du lycée est très SHS... On s'interroge par ailleurs sur le devenir des étudiants qui n'auront pas fait de maths, mais qui seront néanmoins intéressés par les sciences. Comment ferons-nous pour les intégrer ? »

# 03

---

## ACTIVITÉS DES COMMISSIONS



# Accréditation

Stéphanie Lavigne, présidente de la commission depuis le 18 novembre 2020,  
directrice générale de TBS Business School

Christophe Digne, président de la commission jusqu'au 7 septembre 2020

Date de création de la commission : 2007



Le catalogue des formations proposées par les écoles membres et porteuses d'un label de la CGE s'étoffe d'année en année. Bien qu'un équilibre entre nouvelles accréditations et demandes de suppression donne, à chaque campagne, une impression de stabilité, l'offre se traduit par une augmentation sensible que l'on peut mesurer entre 2014 et 2020, portant respectivement le nombre de programmes de 552 à 620. Ainsi, le taux de progression tous labels confondus qui atteignait 1,90 % pour

la campagne 2017-2018 s'élève à 3,50 % en 2019-2020.

La répartition des formations accréditées s'inscrit dans un schéma similaire, avec, en première position, le label Mastère Spécialisé qui compte 399 programmes. Même si ce dernier conserve sa position historique de label « phare » de la CGE, on constate une évolution constante très nette des demandes d'accréditation MSC – Master of Science dont la particularité réside dans des enseignements dispensés à hauteur de 50 % minimum dans une langue étrangère. Sur cette campagne, celui-ci enregistre d'ailleurs le nombre le plus élevé de nouvelles demandes avec 28 dossiers contre 16 pour les programmes Mastère Spécialisé.

La commission Accréditation, constituée de 35 membres experts issus des écoles membres et du monde économique, a examiné, pour la campagne 2019-2020, 47 nouvelles demandes. Parmi celles-ci, on peut noter que plus de la moitié sont proposées par les écoles de

management qui ciblent en priorité le label MSc pour sa dimension internationale. Les écoles d'ingénieurs conservent quant à elles leur préférence pour les programmes Mastère Spécialisé, qui répondent mieux aux besoins de doubles expertises des entreprises.

À noter que sur les 44 programmes accrédités cette année, 16 % le sont dans un cadre de coaccréditation dont près de la moitié le sont entre une école d'ingénieur et une école de management. La mixité des enseignements tend à devenir nécessaire pour répondre de manière pertinente à la demande des entreprises qui cherchent à engager des profils hybrides. Ces dernières s'investissent d'ailleurs de plus en plus dans ces formations en créant des partenariats professionnels forts avec les écoles membres. Dans le prolongement des dernières campagnes, les thématiques les plus représentées concernent la transformation digitale, la sécurité des données et, de manière plus lisible cette année, la cybersécurité des systèmes pour l'Industrie et la Défense. Les formations en lien avec l'intelligence artificielle, l'innovation et la transition environnementale poursuivent leur développement, englobant cette fois toutes les typologies d'écoles. Enfin, le secteur de la finance reste bien représenté dans les nouveaux programmes avec l'introduction des données massives et les modélisations.

Pendant l'épisode de la crise sanitaire, la Commission a proposé des orientations pour l'application des référentiels des labels afin de répondre aux interrogations des écoles soucieuses de maintenir le niveau de qualité des formations accréditées par la CGE.

| Campagne 2019-2020<br>au 1 <sup>er</sup> juillet 2020 | FORMATIONS ACTIVES |            |                    |            | NOUVELLES DEMANDES |            |                    |           | NOUVELLES ACCRÉDITATIONS |            |                    |           |
|---|--------------------|------------|--------------------|------------|--------------------|------------|--------------------|-----------|--------------------------|------------|--------------------|-----------|
|   | Ingénieur          | Management | Autres spécialités | Total      | Ingénieur          | Management | Autres spécialités | Total     | Ingénieur                | Management | Autres spécialités | Total     |
| Mastère Spécialisé                                    | 266                | 109        | 20                 | 395        | 14                 | 2          | 0                  | 16        | 14                       | 2          | 0                  | 16        |
| MSc - Master of Science                               | 20                 | 122        | 0                  | 142        | 4                  | 23         | 1                  | 28        | 4                        | 20         | 1                  | 25        |
| BADGE   | 23                 | 30         | 4                  | 57         | 0                  | 1          | 0                  | 1         | 0                        | 1          | 0                  | 1         |
| CQC   | 3                  | 0          | 0                  | 3          | 0                  | 1          | 1                  | 2         | 0                        | 1          | 1                  | 2         |
| <b>Total</b>  | <b>312</b>         | <b>261</b> | <b>24</b>          | <b>597</b> | <b>18</b>          | <b>27</b>  | <b>2</b>           | <b>47</b> | <b>18</b>                | <b>24</b>  | <b>2</b>           | <b>44</b> |

# Audit *in situ*

## UNE PROCÉDURE CONSOLIDÉE

En juillet 2019, les experts ont examiné 77 programmes Mastère Spécialisé et MSc – Master of Science en renouvellement après août 2020 et susceptibles de faire l'objet d'un audit. Les écoles ayant déjà reçu une mission d'audit en 2017-2018 et 2018-2019 se sont vues écartées de cette liste.

La commission a opéré son choix sur des critères d'effectifs (les plus petits ou les plus importants) et de longévité (les plus anciens programmes accrédités), mais aussi sur la non-contribution à l'enquête insertion de ces labels. 15 programmes ont été sélectionnés : 11 MS et 4 MSc; dans 6 écoles de management et 9 écoles d'ingénieurs, dont 3 en agronomie. À l'annonce des audits, 3 programmes ont été retirés par les écoles qui ne demandaient pas le renouvellement. Les 12 audits restants se sont déroulés entre décembre 2019 et mai 2020. Ils ont mobilisé 17 auditeurs assistés par un représentant de la délégation générale.

## DES AUDITS RÉALISÉS DANS DES CONDITIONS PARTICULIÈRES

Les 6 premiers audits *in situ* ont pu être préparés et réalisés dans les conditions attendues, à l'exception d'un seul, basculé en distanciel du fait de la grève des transports fin décembre. Pour les 6 audits suivants, programmés à partir de mi-mars, la délégation générale de la CGE et la commission Accréditation ont opté pour la suppression des auditions et une instruction exclusivement documentaire. La commission a pris acte de ce mode de fonctionnement moins interactif pour formuler ses conclusions lors de la revue d'audits du 23 avril 2020.

## DES NON-CONFORMITÉS MINEURES, MAIS DES POINTS DE VIGILANCE

Les auditeurs ont souvent salué la qualité des éléments d'information communiqués par les écoles en amont des audits, mais aussi la disponibilité des équipes. Ces mêmes équipes ont fréquemment exprimé l'utilité du regard extérieur des auditeurs sur leur programme, qu'ils souhaitent faire évoluer au mieux. Ainsi, les auditeurs ont émis de fortes recommandations sur un certain nombre de sujets récurrents comme la vigilance apportée à la dérogation aux règles de recrutement des étudiants; la qualification des enseignants (internes, académiques, professionnels) et le respect des équilibres fixés par les labels; l'Assurance Qualité des programmes à faible effectif et adossés à un PGE, garantie par un traitement spécifique de niveau MS ou MSc.

## DES TENDANCES FORTES : INTERNATIONAL, FORMATION CONTINUE, ENVIRONNEMENT

Comme lors des campagnes d'audits précédentes, les auditeurs ont retrouvé dans presque tous les programmes une internationalisation en cours ou en projet, que ce soit par l'accueil d'étudiants étrangers, des accords d'échanges d'étudiants ou encore des projections sur des campus étrangers. Les modifications apportées cette année au règlement du label MSc – Master of Science ont ouvert des perspectives. Même remarque pour l'ouverture au public de la formation continue et de l'alternance avec la création de tracks adaptés aux contraintes des salariés. Enfin, la majorité des programmes intègrent une préoccupation environnementale que ce soit dans la vie du produit, les procédés, les services dédiés ou encore le recyclage.



# 4DIGITAL

Digital Grande Ecole

## UN LABEL QUI VALIDE UNE EXPÉRIENCE DE PLUSIEURS ANNÉES

En 2019-2020, à la suite de l'habilitation de 2 premières écoles, plusieurs responsables de la transformation digitale et de la formation à distance dans les écoles ont entamé des démarches pour l'obtention de l'habilitation. Or, ces candidatures n'ont pas franchi l'étape de recevabilité. En effet, celle-ci repose sur la vérification préalable de 4 impératifs : une stratégie de formation numérique à distance impliquant un ensemble d'acteurs et d'outils techniques; l'intégration de cette stratégie dans la vision globale de l'école; la maîtrise d'ouvrage dans la mise en œuvre de cette stratégie; enfin, une expérience significative d'au moins 2 ans. Dans tous les cas de non-recevabilité, les experts du Comité Habilitation Numérique ont noté que les dispositifs présentés et les formations délivrées ne bénéficiaient pas encore du recul nécessaire pour produire les données attendues sur au moins 2 ans, comme des taux d'abandon, de diplomation ou un suivi d'insertion professionnelle.

## DES EXPERTS AU SERVICE DES ÉCOLES MEMBRES

Souhaitant offrir un accompagnement en amont de la candidature, le Comité Habilitation Numérique a initié un programme de rencontres entre experts et représentants d'écoles. Le premier Atelier 4DIGITAL – en janvier 2020 – a mis en avant les finalités d'une démarche d'habilitation (garantir la qualité des formations

distancielle et en blended dans un contexte complexe pour le digital, valoriser la marque école, mener une démarche réflexive et de qualité sur la stratégie digitale) et les principaux points de vigilance pour atteindre la maîtrise d'un écosystème global pérenne.

Sous l'impulsion du CHN, rattaché à la commission Accréditation, la newsletter de la CGE GrandAngle de janvier a été consacrée à « 2020 : L'urgence digitale? ». Une quinzaine d'articles ont croisé les points de vue, avec des retours d'expérience de responsables d'école, des questions stratégiques ou juridiques posées par les experts du CHN. Y ont également été abordées les ressources existantes au service de la digitalisation (outils, prestataires de services et de conseil, instances dédiées...).

## UN COMITÉ HABILITATION NUMÉRIQUE ÉLARGI ET RENFORCÉ

Afin de renforcer sa représentation, ses compétences et son champ d'action, la délégation générale de la CGE et la commission Accréditation ont approuvé l'élargissement du comité. Ainsi, elle fait passer le nombre de ses experts de 6 à 12, avec toujours la recherche de la parité femmes-hommes, de la parité écoles-entreprises et de la couverture optimale des 4 dimensions visées par le label : pédagogique, juridique, technologique et managériale. Ce comité consolidé a mené des travaux de fond comme l'amélioration de la procédure d'habilitation et des référentiels pour 2020-2021. Il a notamment contribué au processus de dématérialisation de la candidature.

# Évolution des labels

L'offre des programmes accrédités CGE a la particularité de refléter l'ensemble des domaines et thématiques d'activités pour lesquels les besoins en compétences représentent des enjeux majeurs pour notre économie et notre société. Les écoles membres, au plus près des territoires et, dans ce prolongement, des branches professionnelles, n'ont cessé d'adapter leurs formations pour répondre aux attentes du marché sur la question des nouveaux métiers, mais également sur les attentes des générations futures, directement concernées par les grands enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle.

## MASTÈRE SPÉCIALISÉ ET FTLV

Depuis quelques années, on constate que les programmes Mastère Spécialisé accueillent une part croissante de public issu de la formation continue. Bien souvent, il s'agit de salariés en quête de nouvelles compétences ou exigeant une expertise pointue en lien avec l'innovation et les nouvelles technologies. Ce public, selon le secteur dont il est issu, présente des niveaux d'études inférieurs à ceux communément autorisés pour le label. Ouvrir les formations MS à ces profils devient nécessaire. Le label Mastère Spécialisé doit continuer à viser un niveau post-master; cependant, les besoins de certains secteurs d'activités doivent nous amener à mieux apprécier la dimension des acquis professionnels, tout au moins avec la même exigence que celle du parcours académique. C'est ce que propose le règlement intérieur de la campagne en cours.

## MSC – MASTER OF SCIENCE, ÉCHANGES AVEC LES ÉCOLES MEMBRES POUR DÉFINIR UN CADRE GÉNÉRAL

Au cours de la campagne 2018-2019, la commission Accréditation avait constaté à travers des renouvellements et des audits in situ que certains programmes ne se trouvaient pas en conformité avec les éléments de doctrine inscrits dans le processus d'accréditation du label MSC – Master of Science.

Ce constat a fait l'objet de réflexions menées par les experts de la Commission afin d'améliorer la lisibilité des programmes pour le public international. Un des objectifs principaux était

également d'arrêter les dérives constatées sur la communication autour de ces programmes, notamment au sujet de leur durée.

Au lancement de la campagne 2019-2020, le règlement intérieur a proposé que les formats de programmes soient adaptés au niveau d'études des entrants. Afin d'accompagner au mieux les écoles durant cette période, une mesure de transition permettait de maintenir les formats initiaux, leur laissant le temps de s'adapter. Les réflexions se sont néanmoins poursuivies tout au long de la campagne et ont donné lieu à des échanges plus approfondis avec les écoles de management, en majorité porteuses des programmes MSc (85 %). Considérer le besoin des écoles était important en vue de stabiliser les critères d'accréditation du MSc : d'une part, sur la dimension internationale qui représente un axe stratégique pour leur développement, et, d'autre part, sur la nécessité de trouver un cadre réglementaire qui prenne en compte la diversité des écoles membres.

## UN GROUPE DE TRAVAIL DÉDIÉ À LA PROSPECTIVE DES LABELS CGE

L'évolution de l'écosystème des accréditations, l'impact de la Loi LCAP et plus récemment l'apparition de la crise sanitaire liée à la Covid-19 ont amené la Commission à s'interroger sur le positionnement des labels de la Conférence des grandes écoles.

Le nombre de labels « BADGE » est en baisse depuis plusieurs années et celui du label « CQC », récemment créé, reste minime alors même qu'ils sont tous deux dédiés à la FTLV<sup>1</sup>.

Le GT « Prospective des labels », mis en place au cours de la dernière campagne, poursuivra ses travaux afin d'analyser les diverses évolutions qui s'opèrent et définir les orientations à mettre en œuvre pour les labels.

Par ailleurs, un grand nombre d'écoles, si ce n'est toutes, ont dû s'organiser pour développer rapidement des outils de formation à distance afin de répondre au plan de continuité pédagogique lié à la pandémie. Ces nouvelles expérimentations pour certains, développements accélérés pour d'autres, doivent également nous interroger sur le positionnement du label d'établissement « 4Digital ».

<sup>1</sup> Formation tout au long de la vie

# Nouvelles formations accréditées

## MASTÈRE SPECIALISÉ

### Écoles d'ingénieurs (14)

**ECAM Lyon-ECAM LaSalle - emlyon business school**  
• Management de la transition énergétique

**ECAM Strasbourg Europe- ECAM Lyon - ECAM LaSalle**  
• Développement de l'offre d'Objets connectés et Services associés (DOOS)

**École Centrale de Marseille - École de l'Air**  
• Cyber sécurité des systèmes complexes pour l'industrie et la Défense (CyberSCID)

**École d'Ingénieurs de PURPAN**  
• Future french luxury Sustainable Agrofood Systems Management

**École Hassania des Travaux Publics - EHTP**  
• BIM et ses applications

**ENSAI**  
• Data Science pour la Connaissance Client

**ENSEA**  
• Sûreté de fonctionnement et Ingénierie Système Electronique

**ESILV**  
• Ingénierie numérique des projets industriels et de l'innovation

**ESM - Saint-Cyr Coëtquidan**  
• Leadership et commandement

**IMT Atlantique - ENSTA Bretagne - Ecole Navale**  
• Cybersécurité des systèmes maritimes et portuaires

**INSA Lyon**  
• Cybersécurité : Gouvernance et Ingénierie

**ITECH Lyon**  
• Formulation et mise en œuvre des composites  
• Manager de process industriel innovant, industrie 4,0

**Polytech Marseille**  
• Économie Circulaire et Organisation Durable (ECOD)

### Écoles de management (2)

**EM Normandie**  
• Supply Chain, Logistique et Innovations

**KEDGE Business School**  
• Leading Innovation and Transformation for the Healthcare Industry

## BADGE

### École de management (1)

**EM Normandie**  
• Manager et Développeur de Territoires

## CQC - Certificat de Qualification et de Compétences

### Écoles de management (1)

**ISG - EPITA**  
• Intelligence Artificielle & Chatbots pour le Business

### École d'autre spécialité (1)

**École du Val-de-Grâce**  
• Formation médico-opérationnelle (FMO) - tronc commun

## MSC - MASTER OF SCIENCE

### Écoles d'ingénieurs (4)

**EFREI**  
• Cybersecurity & Artificial Intelligence

**EPITA - EM Normandie**  
• Artificial Intelligence for Marketing Strategy (AIMS)

**ESIEE Paris**  
• Connected Object, Devices and Systems (CODS)

**ESTIA**  
• BIHAR - Big Data & Artificial Intelligence

### Écoles de management (20)

**EDC Paris Business School**  
• Fashion & Luxury Business  
• Innovation & Entrepreneurship

**EM Normandie**  
• Banking, Finance and Fintech  
• Financial Data Management  
• Marketing and Digital in Luxury and Lifestyle

**EMLV**  
• International Business  
• International Finance

**emlyon business school**  
• Strategy & Consulting  
• Supply Chain and Purchasing Management

**ESCP Business School**  
• Real Estate

**Groupe ESC Clermont - SIGMA Clermont**  
• Transforming Mobility : Business Models & Vehicles for the Future

**Groupe ESC Clermont**  
• Purchasing and Supply Chain Management  
• Strategy & Design for the Anthropocene

**KEDGE Business School**  
• Banking and Finance  
• Corporate Finance  
• Wine and Hospitality Management

**SKEMA Business School**  
• Entrepreneurship and Sustainable Design

**TOULOUSE Business School**  
• Aerospace Management  
• Artificial Intelligence and Business Analytics  
• Controlling and Risk Management

### École d'autre spécialité (1)

**L'École de Design Nantes Atlantique**  
• International Brand Design & Storytelling

# Amont

**Laurent Champaney**, président de la commission – directeur général d'Arts et Métiers Sciences et Technologies

**Delphine Manceau**, vice-présidente de la commission – directrice générale de NEOMA BS

**Date de création de la commission : 2007**



La commission organise un suivi attentif des réformes qui influencent les filières et les dispositifs éducatifs situés en amont des Grandes écoles.

Elle comprend :

- des représentants des Grandes écoles (directeurs des études, directeurs des admissions, etc.) ;
- des responsables de banques de concours ;
- des associations de professeurs de classes préparatoires aux Grandes écoles (CPGE) ;

- des proviseurs ;
- des Inspecteurs généraux de l'Éducation nationale, des représentants des ministères.

## La commission :

- réalise un bilan annuel des admissions dans les Grandes écoles (d'ingénieurs, de management, d'agronomie, des filières littéraires...) ;
- participe au comité de concertation et de suivi des CPGE : elle développe la concertation au profit des élèves, des familles et des enseignants ;
- suit la mise en place de la plateforme Parcoursup, lors de réunions de dialogue avec le ministère (MESRI, DGESIP), deux fois par mois. Elle transmet les propositions des Grandes écoles pour contribuer au bon fonctionnement du processus ainsi que les difficultés rencontrées par les banques de concours, associées aux discussions. Elle réfléchit à l'articulation entre Parcoursup et la réforme du baccalauréat ;
- réalise un état des lieux, un partage d'expériences sur les filières technologiques, et réfléchit au devenir de ces filières ;

- agit pour le renforcement de l'attractivité des filières scientifiques et commerciales : avec une réflexion sur la présence des Grandes écoles dans les salons et la production de vidéos de présentation sur ce qu'est une Grande école, une classe préparatoire, etc., à destination du grand public, des élèves et de leur famille, présents sur ces salons ;
- participe à la formation continue des professeurs de CPGE ;
- travaille à l'amélioration du calendrier des concours.

## BILAN

### Parcoursup

- Participation aux réunions bimensuelles du MESRI avec l'équipe technique de Parcoursup : transmission des demandes des GE et des banques de concours, partage des pistes d'amélioration (procédure, information des candidats, attendus des formations, et bien sûr gestion de la crise Covid).

### Accréditation des bachelors :

- La demande de la CGE a été entendue concernant l'attribution du grade de licence pour les bachelors.

### Réforme des CPGE :

- Participation aux groupes de travail (par thème et par discipline) pour définir les nouveaux programmes ; contribution à la réflexion sur **l'évolution des programmes de CPGE** : poursuites des réunions ministérielles en 2019-2020.



### Réforme du Lycée :

- Le 28 janvier 2020, l'AG de la CGE, au Lycée Louis-le-Grand, avec pour sujet « l'articulation entre le nouveau lycée et les Grandes écoles ». Les points « réforme du lycée, des concours, des CPGE, Parcoursup »... étaient au cœur des débats. Pierre Mathiot, secrétaire de la CGE, chargé de Mission à la réforme du bac et du lycée (MESRI) et co-pilote du comité de suivi de la réforme du bac et du lycée, est revenu sur l'esprit général de la réforme : tourner le lycée vers l'enseignement supérieur et mieux préparer les élèves à ce qui se passera après le bac. Jean-Michel Blanquer a insisté pour que les classes préparatoires et les Grandes écoles se préparent collectivement à accueillir ces bacheliers aux profils diversifiés. Les débats se sont articulés autour des enjeux suivants : le tronc commun, les enseignements et les choix de spécialisation, les prérequis, notamment en mathématiques, les heures d'accompagnement, une meilleure orientation des lycéens, la prise en compte du numérique...

### Attractivité des filières Grandes écoles :

- Contribution aux vidéos « Une Grande école, c'est quoi exactement ? » et déclinaison pour les CPGE. Diffusion dans les salons, en ligne, valorisation auprès du grand public...

### Covid 19 :

Coordination sur plusieurs sujets (concours, accueil des étudiants français et étrangers...) pour :

- **Parcoursup** : Suivi de la procédure Parcoursup en lien avec la DGESIP et le Ministère, large concertation avec la CGE ; **conservation du calendrier de Parcoursup** pour donner un cadre commun et de la stabilité aux lycéens, **révision dans l'urgence de la manière de sélectionner** et mise en place d'une sélection sur dossier (modification des règlements de concours) ;
- les **Concours Post-CPGE** : organisation du report des concours post-CPGE (participation de la CGE au comité opérationnel de pilotage, autour de Caroline Pascal, cheffe de l'igésr), propositions alternatives de calendrier, coordination et recensement des lieux de concours disponibles.

---

## PERSPECTIVES

---

- Poursuite de la réflexion sur **la réforme du baccalauréat**, à son articulation avec l'enseignement supérieur et la procédure Parcoursup, et de son impact sur les évolutions des classes préparatoires et des concours
- Bilan Parcoursup 2020 et de la généralisation à tous les programmes post-bac des Grandes écoles, et perspectives.

### ANIMATEURS DES GROUPES DE TRAVAIL

- Amélioration du calendrier des concours : Jean-Philippe Rey (CentraleSupélec)
- LIESSE : Patrick Boucher (CentraleSupélec) et Maurice Charbit (TélécomParis)
- Filières technologiques : Marc Bonnet (ENSCM) et Pierre Mauborgne (UPSTI)
- Parcoursup : Thomas Lagathu (Concours Sésame)
- Réforme du lycée et du baccalauréat : Jean Bastianelli (APLCPGE)

# Aval

Nicolas Glady, président de la commission depuis le 18 novembre 2020 – directeur de Télécom Paris  
 Peter Todd, président de la commission jusqu'au 31 octobre 2020 – directeur général d'HEC Paris  
 Julie Joly, vice-présidente de la commission – directrice du CFJ

Date de création de la commission : 2001



La commission réunit les responsables insertion des programmes « Grandes écoles » et les responsables des formations Mastère Spécialisé et MSc – Master of Science de la CGE. Elle pilote l'enquête Insertion de la CGE. Menée depuis 1993, il s'agit de l'enquête la plus ancienne des trois conférences.

Elle veille au maintien d'un taux de réponse élevé et à l'obtention de questionnaires exploitables. Elle tient une conférence de presse annuelle lors de la publication de cette enquête.

## LES MISSIONS DE LA COMMISSION

Elle adapte le questionnaire pour réaliser l'enquête Insertion annuelle de la CGE, pour tenir compte des obligations nationales institutionnelles (ministères, CTI, etc.), des besoins locaux ou régionaux des établissements, des demandes sociétales qui lui sont adressées, des besoins de la presse, des évolutions technologiques...

## PERSPECTIVES DE LA COMMISSION

- Poursuivre et valoriser les enquêtes d'insertion MS-MSc et d'insertion Bachelor ;
- Valoriser les écoles dites d'autres spécialités (architecture, IEP, journalisme, design...);
- Publier un rapport sur le rôle des *alumni* dans les Grandes écoles : propositions pour améliorer les relations entre GE, Association d'*alumni* et fondation ;
- Réaliser un focus sur les doubles diplômes entre les écoles d'ingénieurs et les écoles de management, les universités (en particulier les IAE), les écoles dites d'autres spécialités.

# Alumni

Le groupe de travail rassemble les présidents et les délégués généraux des associations d'*alumni* des Grandes écoles, les responsables des anciens élèves au sein des établissements et les présidents des fondations.

Il est né de la volonté de prolonger les débats, menés lors du colloque sur « *les alumni, acteurs de l'avenir* », organisé par la CGE, en juin 2018, au CNAM<sup>(10)</sup>. Cette journée d'études avait rassemblé plus de 220 participants et répondait à un besoin d'action et de réflexion sur ce thème pour les Grandes écoles. Peter Todd, directeur général de HEC Paris et président de la commission Aval, a en particulier insisté sur le besoin de rapprocher les Grandes écoles – les *alumni* et leurs associations – et les Fondations.

Le groupe de travail organise des réflexions et des échanges de bonnes pratiques sur les enjeux actuels :

- la fidélisation des membres (le modèle de la cotisation à vie, par exemple) ;
- la prise en compte des diplômés étrangers, la mutualisation des représentations à l'international... ;



10. Voir les actes du colloque : <https://www.cge.asso.fr/publications/2018-actes-du-colloque-5-juin-alumni-acteurs-de-lavenir-2/>

- l'amélioration des services aux membres, notamment sur l'insertion professionnelle, et la formation tout au long de la vie ;
- la concurrence des réseaux sociaux...

## LES RÉSULTATS

- Le groupe de travail a organisé une première rencontre, autour de l'intervention de Bernard Belloc, ancien conseiller à la présidence de la République pour l'Enseignement supérieur et la Recherche, et Gilles Bousquet, professeur et ancien doyen à l'université du Wisconsin-Madison, tous deux auteurs de *L'expérience alumni : regards franco-américains : quels enseignements pour les alumni des Grandes écoles françaises ?* (2020). Ils sont revenus sur les conclusions de leur ouvrage et la façon de rapprocher les *alumni* de leur institution d'origine.
- Le groupe de travail a produit des propositions pour une meilleure coordination Grande école, *alumni*, fondation. Ces propositions sont issues d'entretiens réalisés, entre janvier et mars 2020 auprès de 15 délégués généraux d'associations d'*alumni* (échantillon représentatif de la diversité des membres de la CGE).

## LES PERSPECTIVES

- Une étude sur les *alumni* de la CGE, menée en 2018 (<https://www.cge.asso.fr/publications/2018-06-05-etude-alumni-cge-2/>), avait été présentée au colloque sur ce thème. Le groupe de travail est en train de la mettre à jour, afin de dresser un état des lieux détaillé des associations d'*alumni* en France.
- La rédaction d'un livre blanc sur les *alumni*.
- La participation à partir de septembre 2020 de représentants des *alumni* dans les sous-groupes de réflexion au sein de la CGE...
- La mobilisation des *alumni* pour l'insertion des jeunes diplômés 2020.



### ANIMATION DU GROUPE DE TRAVAIL

- *Alumni* : Gilles DUTHIL  
(secrétaire général de l'AAEENA, Association des Anciens  
Élèves de l'École Nationale d'Administration)

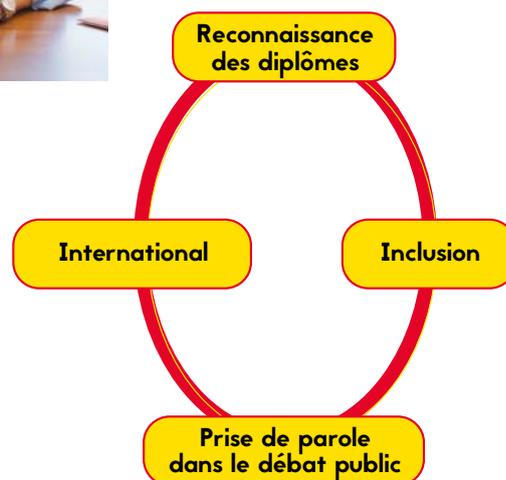
# Chapitre des écoles de management

Alice Guilhon, présidente de la commission – directrice générale de SKEMA Business School  
 Christophe Germain, vice-président de la commission – directeur général d'Audencia

Date de création de la commission : 1986



**E**n mai 2018, Alice Guilhon a été élue présidente du Chapitre des écoles de management et François Bonvalet, vice-président. La feuille de route du Chapitre reposait sur quatre objectifs clés :



Une année après le lancement de ces chantiers, François Bonvalet a quitté son poste et Christophe Germain, directeur général d'Audencia est devenu vice-président du Chapitre. Le travail engagé a continué.

Le Chapitre a conduit des projets et des actions de deux ordres :

- l'organisation et le reporting interne au Chapitre, avec le lancement et le pilotage de plusieurs groupes de travail et groupes projets parmi lesquels le GT Ressources humaines ou le groupe projet sur l'adaptation des concours à la réforme du baccalauréat ;
- l'avancement de plusieurs dossiers de visibilité externe (dont la rédaction de la Charte d'engagement en faveur de l'inclusion et du respect de la diversité dans les Grandes écoles de management, le livre blanc du GT Innovations pédagogiques « les écoles de management : vers un écosystème apprenant ? », le dialogue constant avec les journalistes... ) ;
- un projet inattendu s'est rajouté à la liste des activités, celui de la gestion de crise de la Covid-19.

Les écoles de management de la Conférence des grandes écoles ont fait preuve d'exemplarité d'une part dans leur engagement dans les différents projets du Chapitre, d'autre part dans la solidarité et l'unanimité des décisions prises pour gérer la crise sanitaire. Des échanges de bonnes pratiques, des débats, des propositions au MESRI ont été formulés pendant la situation de confinement. Cela a permis d'assurer de façon concertée la continuité pédagogique, mais aussi de préparer les rentrées ensemble et affirmer notre solidarité vis-à-vis des parties prenantes, et de formaliser des dispositifs qui permettront d'accueillir à nouveau des étudiants internationaux au sein de nos établissements.

## ANIMATEURS DES GROUPES DE TRAVAIL

- Amont-concours : Delphine Manceau (NEOMA BS)
- Classements : Corinne Faure (TBS) et Renata Morneau (ESCP BS)
- Compétences : Julie Perrin-Halot (GEM)
- Doyens : Valérie Fernandes (ESC La Rochelle)
- Innovations pédagogiques : Nathalie Hector (emlyon business school)
- Qualité-accréditations : Isabelle Fagnot (Kedge BS)
- Recherche : Pascale Bueno-Merino (EM Normandie) et Sandrine Chauvet (ESCP BS)
- Relations entreprises : Paul Lauriac (TBS) et Olivier Baudin (ISG)
- Relations internationales : Alain Ouvrieu (EMLV) et Graciela Padoani (IMT BS)

Nous pouvons citer parmi les actions fortes du Chapitre l'engagement des écoles à porter une attention particulière à l'étude des dossiers des étudiants en situation de handicap pour les concours post-bac et AST, l'engagement de maintien d'un taux de boursiers au moins équivalent à celui de l'année dernière, l'annulation des oraux afin de préserver les familles et les collaborateurs des écoles, une grande vigilance sur le respect des places ouvertes au BO pour le programme Grande école, des dates communes de communication des résultats AST, une réduction de 50 % de tous les frais de concours français, le tournage de plusieurs vidéos à l'attention des étudiants internationaux (en lien avec Campus France).

Pour l'année à venir, la feuille de route sera en ligne avec les résultats obtenus, mais aussi dans la continuité des grands enjeux identifiés :

- la gestion des rentrées avec les contraintes Covid-19 ;
- la participation à une mise en place d'une gouvernance efficace du Bureau National des Étudiants des écoles de Management et des échanges sur son rôle avec le Chapitre et la CGE,
- la reconnaissance des diplômes des écoles ;
- la réforme des concours ;
- le financement des études en écoles de commerce ;
- et surtout poursuivre le lobbying et la prise de parole du Chapitre pour devenir un acteur incontournable au sein de la CGE vis-à-vis des autorités de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Ces actions ont été menées par les écoles membres du Chapitre avec l'appui opérationnel des groupes de travail qui le composent :

- GT Amont-concours
- GT Classements
- GT Doyens
- GT Innovations pédagogiques
- GT Qualité & Accréditations
- GT Recherche
- GT Relations entreprises
- GT Relations internationales
- GT Ressources humaines

Ces groupes ont rédigé des fiches intitulées « les indispensables », mises à jour annuellement, qui décrivent les missions, les activités et les choix de livrable de chaque GT. Ils se sont réunis régulièrement pour échanger sur leurs bonnes pratiques ou inviter des experts extérieurs aux écoles, ont créé un webinaire sur les nouvelles frontières (nouveaux territoires numériques, nouveaux comportements des étudiants et nouveaux défis pour les entreprises et les services relations entreprises des écoles de management), ont mis en place des formations et travaillé sur la notion d'impact.



# Communication

Tamym Abdessemed, président de la commission depuis novembre 2019

- directeur général de l'ISIT Paris

Sophie Commereuc, présidente jusqu'en novembre 2019 - directrice de SIGMA Clermont

Date de création de la commission : 1987



## LES GRANDES ÉCOLES MOBILISÉES

Les étudiants, les Grandes écoles et la CGE se sont largement mobilisés pendant la crise de la Covid-19, pendant le confinement et bien au-delà.

Sur le site internet de la CGE, le service communication de la CGE a rendu compte, dans une rubrique en ligne baptisée « les Grandes écoles

mobilisées », des nombreuses actions menées par les étudiants, au profit des établissements eux-mêmes, des entreprises et des hôpitaux. Ces élans de générosité, de citoyenneté et la créativité des étudiants des Grandes écoles pour fabriquer respirateurs, masques, visières, gel hydroalcoolique et autres produits de toute première nécessité auront permis de mesurer l'implication d'une jeunesse, qui n'apparaissait pas comme la première cible de la pandémie, mais qui n'a pas pour autant ménagé ses efforts, avec beaucoup de sens civique et de maturité.

## UNE PRÉPA, C'EST QUOI EXACTEMENT ?

Après le succès rencontré par la vidéo « une Grande école, c'est quoi exactement? », la réalisation d'une deuxième vidéo « une prépa, c'est quoi exactement? » a été confiée à l'agence Sydo. Frank Bournois, président de la commission Formation, Jean Bastianelli, président de l'APLCPGE et Mickaël Prost, président de l'UPS ont conjointement veillé au contenu éditorial de cette vidéo.

Une large diffusion a été assurée par le service communication de la CGE auprès des écoles et des associations intéressées.

Ces deux vidéos sont les premiers numéros d'une série appelée à s'enrichir : alternance, FTLV, international...; les sujets sont nombreux.

## RÉUNION DE LA COMMISSION COMMUNICATION DU 28 JANVIER 2020

Dans la foulée de l'AG du 28 janvier 2020 convoquée au lycée Louis-le-Grand, Tamym Abdessemed, nouveau président de la commission Communication, a réuni, en présence d'Anne-Lucie Wack, présidente de la CGE, les directeurs de la communication membres de la commission Communication. Au cours de cette réunion, François-Xavier Beillon a été invité à présenter, aux écoles présentes, la solution Humanroads, qui permet, via les réseaux sociaux, de suivre, avec une grande précision, l'insertion professionnelle des diplômés des Grandes écoles.



Ce suivi est effectué grâce aux informations postées par les diplômés eux-mêmes, sur les pages publiques des réseaux sociaux. Les directeurs de la communication qui le souhaitaient ont été invités à se rapprocher de Humanroads.

---

#### MISSIONS DE LA COMMISSION :

---

- Promouvoir la Conférence des grandes écoles et le modèle Grande école ;
- Soutenir les prises de position sur les enjeux stratégiques ;
- Communiquer largement sur les productions de la CGE (GrandAngle, enquêtes, rapports, fiches thématiques et contributions diverses) et celles de ses membres en relayant leur diffusion ;
- Entretenir un lien direct avec les directions de la communication des écoles, entreprises et organismes membres ;
- Organiser les événements : congrès, colloque, AG... ;
- Piloter les relations presse.

---

#### ACTIVITÉS DE LA COMMUNICATION :

---

- Organisation du congrès annuel ;
- Soutien lors des principaux événements des commissions ;
- Édition et diffusion des publications, rapport d'activité, actes du congrès, baromètres, études et enquêtes ;
- Coordination et pilotage des relations presse ;
- Édition de GrandAngle, la newsletter mensuelle.

## LES CHIFFRES

**747**  
retombées médias

**189 628**  
utilisateurs Web

**7 653**  
abonnés Twitter

**2 709**  
abonnés LinkedIn

# Développement durable et responsabilité sociétale

Denis Guibard, président de la commission – directeur d'Institut Mines-Télécom Business School

Date de création de la commission : 2010



La commission DD&RS continue de mener des actions d'influence auprès des pouvoirs publics aux côtés de la CPU, auprès des organisations onusiennes au sein de réseaux internationaux ou auprès des agences d'accréditation pour faire évoluer l'environnement des écoles membres de la CGE.

La commission DD&RS s'attache aussi, aux côtés de collectifs étudiants et universitaires à apporter les ressources (référentiels, label, guides, concours, partages d'expérience, ateliers) pour les responsables des missions DD&RS. Avec, pour unique ambition, la montée en compétences des établissements pour atteindre les Objectifs du Développement Durable au regard de leur périmètre de responsabilité, soit la formation des décideurs, des entrepreneurs et la production de connaissances et d'innovations.

Cette année, la commission DD&RS, via le groupe de travail sur la recherche et l'innovation responsable (CGE/CPU et organismes de recherche), a poursuivi ses travaux de qualification et d'évaluation de la soutenabilité de la recherche et de l'innovation. Ces travaux ont contribué, aux côtés des apports du Forum des auditeurs du label DD&RS, à une évolution majeure du référentiel DD&RS qui sera validé au mois de novembre 2020.

Par ailleurs, la CGE a été invitée à représenter les Grandes écoles au sein du groupe de travail sur l'intégration de la transition écologique dans les formations du supérieur lancé par Frédérique Vidal début 2020 et présidé par Jean

Jouzel. Le groupe de travail devra rendre son rapport à la fin de l'année 2020; il a remis le 6 juillet à la ministre une note intermédiaire de recommandations qui pose les leviers d'une action concertée des acteurs de l'enseignement supérieur, et notamment du MESRI, afin que 100 % des étudiants sortant de l'enseignement supérieur soient formés à la transition écologique selon une approche systémique fondée sur l'équité et l'inclusion sociale.

OBJECTIFS :

- Accompagner les écoles membres de la CGE dans leur démarche de DD&RS en développant des outils reconnus par leurs principales parties prenantes (universités, étudiants, ministères, accréditeurs) ;
- Développer un environnement national et international favorable (influence) à l'intégration du DD&RS dans les campus, les formations et la recherche ;
- Favoriser la montée en compétences DD&RS des personnes en charge des démarches de DD&RS.

---

## OBJECTIFS

---

- Accompagner les écoles membres de la CGE dans leur démarche de DD&RS en développant des outils reconnus par leurs principales parties prenantes (universités, étudiants, ministères, accréditeurs) ;
- Développer un environnement national et international favorable (influence) à l'intégration du DD&RS dans les campus, les formations et la recherche ;
- Favoriser la montée en compétences DD&RS des personnes en charge des démarches de DD&RS.

---

## GROUPE DE TRAVAIL COMPÉTENCES DD&RS

---

- Contribution aux travaux du GT MESRI sur l'intégration de la transition écologique dans les formations du supérieur.

---

## GROUPE DE TRAVAIL RÉFÉRENTIEL CGE/CPU

---

- Évolution du référentiel DD&RS ;
- Élaboration et présentation des résultats de l'enquête nationale.

---

## GROUPE DE TRAVAIL RECHERCHE ET INNOVATION

---

- Travaux sur la caractérisation d'une recherche et d'une innovation soutenable.

**Perspective :** Organisation d'un colloque sur la recherche et l'innovation responsable en janvier 2021.

---

## MISSION INTERNATIONALE CGE/CPU

---

- Participation à des conférences internationales (ONU, G7...) et influence,
- Participation à des réseaux : PRME chapter, global alliance, HESI.

### ANIMATEURS DES GROUPES DE TRAVAIL

- Recherche et innovation (commun CGE/CPU/Organismes de recherche)
- Compétences (commun CGE/CPU) : Emeric Fortin (École des Ponts ParisTech)
- Référentiel et label (commun CGE/CPU) : pour la CGE : Franck Chauvin (ISA Lille)
- Mission internationale (commun CGE/CPU) : pour la CGE : Jean-Christophe Carteron (KEDGE BS)

# Diversité

Vincenzo Esposito Vinzi, président de la commission – directeur général de l'ESSEC

Date de création de la commission : 2007



Ainsi que le souligne Vincenzo Esposito Vinzi, la question de la diversité dépasse les seules Grandes écoles et le monde de l'enseignement supérieur. C'est un enjeu qui concerne aussi les entreprises et la vie publique, un enjeu de société. Les Grandes écoles sont fières d'être engagées dans cette cause qui constitue un long, mais important combat, non pas contre autrui, mais contre l'ignorance.

## GRUPE DE TRAVAIL ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

### Principales actions réalisées

- 5<sup>e</sup> édition du baromètre égalité femmes-hommes.



il dresse le panorama général et fournit des données comparatives femmes-hommes (effectifs, répartition, rémunérations...) relatives aux étudiantes et étudiants et au personnel des

établissements, ainsi que la composition des instances de direction et des associations étudiantes. Le baromètre recense également les actions mises en place dans les établissements.

Cet outil, qui associe toutes les écoles membres de la CGE, représente un exemple de l'exception française, car aucun autre pays n'a mis en place un baromètre qui rassemble des statistiques aussi détaillées sur l'égalité femmes-hommes dans les écoles de l'ESR. Les résultats de ce baromètre permettent par ailleurs de :

- fournir des indicateurs d'avancement sur les objectifs internes propres à chaque établissement;
- servir d'outil de pilotage du changement;
- faciliter la réponse aux divers audits.

- Rédaction du 1<sup>er</sup> livre blanc du GT : « de la déclaration d'intention à l'expérimentation ».

L'ambition de cet ouvrage est de montrer comment les établissements se sont emparés de la charte signée par la CGE en 2013 pour la mettre en œuvre et d'inspirer ses lectrices et lecteurs par un benchmark des expérimentations en les incitant à reprendre,

à leur tour, le flambeau au sein de leurs établissements.

La Conférence des grandes écoles s'est associée le 28 janvier 2013 à la CPU et la CDEFI dans la signature d'une charte en faveur de l'égalité femmes-hommes sous l'impulsion du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministère des Droits des femmes.

### Où en sommes-nous 7 ans plus tard ?

Comment les établissements se sont-ils emparés de cette charte pour la mettre en œuvre ? C'est la question à laquelle propose de répondre cet ouvrage en présentant, au travers des retours d'expérience et des témoignages, des pistes de réflexion et des exemples de mise en œuvre dans chacun de ses chapitres : les engagements communs des établissements, la stratégie égalité au quotidien, agir avec et pour les étudiantes et les étudiants, la recherche, vecteur du changement.

La vision de nos parties prenantes nous éclaire également sur les attentes de notre écosystème et le chemin qu'il reste à parcourir.

Nous espérons que ce travail collectif ouvrira le dialogue et que les retours et expériences des écoles et de leurs parties



prenantes viendront enrichir le débat afin de consolider la démarche égalité au sein de nos établissements.

- Participation aux travaux du MESRI, en particulier co-organisation de la 5<sup>e</sup> journée nationale des missions égalité de l'ESR.

#### Perspectives :

- Édition du 6<sup>e</sup> baromètre égalité femmes-hommes ;
- Organisation du 3<sup>e</sup> Concours Générations égalité, à destination des étudiants, sur le thème de l'(in)égalité salariale ;
- Mise en place de formations pour les référents et référentes égalité femmes-hommes en lien avec la CPED.

---

### GRUPE DE TRAVAIL HANDICAP

---

#### Le groupe handicap s'est réuni 3 fois avant la crise de la Covid-19.

Les matinées sont consacrées à l'élaboration d'outils ou de documents à partager. Cette année, le groupe a travaillé sur :

- les prêts étudiants pour les étudiants en situation de handicap ;
- les futurs managers handi-sensi, quels outils ;
- la refonte du guide des référents handicap CGE.

L'après-midi, des spécialistes du monde du handicap interviennent pour nous présenter leurs travaux : Handichiens, la FEDEEH, Tell me the truffe, Microsoft...

Le 11 février 2020, les représentants du groupe de travail ont été invités à la conférence nationale du handicap d'Emmanuel Macron. Le président de la République a annoncé à cette occasion le lancement d'une concertation nationale du handicap dans l'enseignement supérieur notamment sur les difficultés rencontrées lors de la mobilité internationale.

Ce fut également l'occasion pour Xavier Quernin de présenter les travaux sur le #SIESH à Brigitte Macron qui a demandé d'étendre cette étude sur l'enseignement secondaire.

#### Actions liées à la Covid-19

Le groupe se réunissait chaque semaine afin de partager les bonnes pratiques et diffuser les dernières informations. Il s'est également montré force de proposition en réponse à la décision de supprimer les modalités classiques pour les

concours post-bac. Le groupe de travail a échangé avec le cabinet de Mme Cluzel, secrétaire d'État aux Personnes handicapées, sur le cas spécifique des candidats en situation de handicap. De ces échanges réguliers, en est ressortie la nécessité de prendre en compte les conséquences du handicap éventuel dans l'évaluation des dossiers, et ce afin de limiter le nombre de recours post-Parcoursup dans le cadre des Commissions Académiques d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES : *la droit au réexamen de la candidature est ouvert aux candidats dont la situation justifie, eu égard à des circonstances exceptionnelles tenant à leur état de santé, à leur handicap, à leur inscription en tant que sportif de haut niveau sur la liste mentionnée au premier alinéa de l'article L. 221-2 du code du sport ou à leurs charges de famille, une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminée*).

#### Perspectives

- Publication du 3<sup>e</sup> baromètre du Handicap ;
- Mise en place de partenariats avec les associations de parents d'élèves pour envoyer des « ambassadeurs » du groupe de travail présenter la dynamique inclusive des Grandes écoles (reporté à cause de la Covid-19) ;
- Élaboration d'un livre blanc sur le handicap dans l'enseignement supérieur pour répondre à la demande du président de la République ;
- Remise du rapport sur la mobilité internationale des étudiants en situation de handicap demandé, pour lequel la Conférence des grandes écoles a été mandatée par Sophie Cluzel, secrétaire d'État aux Personnes handicapées.

---

### GRUPE DE TRAVAIL OUVERTURE SOCIALE (GOS)

---

#### Activités du groupe :

- 300 membres ;
- 5 réunions du GOS<sup>[1]</sup> (dont 3 par visioconférence) avec pour thématiques de travail :
  - agir en faveur de la diversité territoriale : le rural et l'outre-mer ;
  - les enjeux de financement de l'ouverture sociale dans l'enseignement supérieur ;
  - le tutorat et la mobilisation des étudiants en période de confinement : état des lieux et nouvelles perspectives pour les cordées de la réussite ;
  - actions pour l'été 2020 et mobilisation solidaire des étudiants : les Grandes écoles dans le dispositif des vacances apprenantes ;

- l'ouverture sociale des Grandes écoles : les nouvelles pistes;
- Réalisation du deuxième baromètre de l'ouverture sociale des Grandes écoles;
- Co-organisation du colloque Diversité de novembre 2019 à *Excelia Group La Rochelle*;
- Partage d'expériences sur les actions menées par les Grandes écoles dans les territoires isolés : ruralité, outre-mer, etc. ;
- Participation au groupe de travail national de l'ANCT<sup>[2]</sup> consacré à la gestion de la crise actuelle dans les QPV<sup>[3]</sup>.

### Perspectives :

- Écriture d'un livre blanc des pratiques de l'ouverture sociale des Grandes écoles;
- Intégration du numérique dans les prochaines rencontres du GOS.

### Covid-19 :

#### 1/ Les conséquences de la crise :

La pandémie et les mesures de confinement ont considérablement accru les difficultés des étudiants bénéficiaires des programmes d'ouverture sociale, déjà concernés par les inégalités scolaires et sociales ainsi que les questions de mal-logement et de précarité :

- **une fracture numérique qui crée de nouvelles inégalités scolaires** : le gouvernement a indiqué un décrochage de 4 % à 8 % d'élèves à l'échelle nationale. Le décrochage s'avère encore plus élevé sur les territoires isolés et dans les quartiers en politique de la ville ;

- **les étudiants précaires en première ligne** : certains ont perdu leur emploi étudiant avec le confinement et la fermeture des commerces, et se sont retrouvés ainsi sans revenu ;
- **le désengagement des entreprises des contrats de stages, d'apprentissage et d'alternance** : certains étudiants se sont retrouvés sans stage de fin d'études ou sans contrat d'alternance pour la rentrée prochaine.

#### 2/ Propositions du GOS :

1. **Renforcer le dispositif des cordées de la réussite** : en capitalisant sur les nouvelles mobilisations d'une part, sur les retours d'expérience de ce printemps d'autre part, notamment avec l'usage du digital ;
2. **Valoriser et développer les dispositifs existants** : en travaillant avec les structures de terrain, en particulier les acteurs associatifs qui ont su mettre en place de nouvelles formes d'engagement pendant la crise (réussite virale, collectif mentorat, etc.);
3. **Permettre la transformation de stages et de contrats d'alternance des étudiants en actions solidaires** : avec les collectivités locales et les associations pour proposer un accompagnement personnalisé par du tutorat et mentorat, de l'aide à l'orientation..., tout en développant de nouvelles compétences reconnues dans leur cursus académique;
4. **Intégrer pleinement l'engagement des étudiants** dans leur parcours en leur attribuant des crédits ECTS à comptabiliser pour valider leur semestre;
5. **Inscrire l'enseignement supérieur dans le cadre des vacances apprenantes** et dans les dispositifs du type école ouverte.

### ANIMATEURS ET ANIMATRICES DES GROUPES DE TRAVAIL

- Égalité femmes-hommes : Pascale Borel (Groupe ESC Clermont) et Susan Nallet (GEM)
- Handicap : Xavier Quernin (UniLaSalle) et Julien Soreau (EM Normandie)
- Groupe Ouverture Sociale (GOS) : Chantal Dardelet (ESSEC)

[1] Groupe Ouverture Sociale

[2] Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

[3] Quartier Prioritaire de la politique de la Ville

# Grandes écoles et territoires (Gé&t)

Sophie Commereuc, présidente de la commission – directrice générale de SIGMA Clermont

Date de création de la commission : 2019



La CGE, association nationale, a fait le constat des évolutions du contexte général de l'enseignement supérieur et de la recherche qui exprime une dualité en termes d'internationalisation et de régionalisation. L'échelon territorial, entendu comme un espace allant de la commune à la région en passant par les métropoles, devient un échelon stratégique pour les Grandes écoles puisque nombre de décisions engageantes (financements,

orientations politiques) y sont transférées. Forte de ces constats, la commission Grandes écoles et territoires (Gé&t), tout en s'appuyant sur les travaux et réseaux des autres commissions de la CGE, a pour missions de :

- évaluer, valoriser et développer la contribution des Grandes écoles sur les territoires;
- partager l'actualité de la CGE et les dossiers traités pour le compte des membres avec les Conférences Régionales des Grandes Écoles (CRGE). En retour, remontée des préoccupations en région;
- dégager des principes communs d'organisation et d'accompagnement du changement en respectant la diversité des établissements, identifier des points de vigilance et les risques et faire des propositions d'évolution des cadres réglementaires et des pratiques au niveau des regroupements pour bâtir des politiques de sites au service des étudiants et des territoires.

Pour ce faire, elle s'articule autour de deux sous-groupes :

## 1. Un Conseil des territoires dont le premier rôle est double :

- constituer un espace d'échanges autour des positionnements territoriaux des Grandes écoles et les politiques de sites entre la CGE, les CRGE, les réseaux d'écoles portant des diplômes nationaux, etc. ;
- agir en tant que comité d'orientation stratégique pour la commission Gé&t.

Le Conseil des territoires s'est réuni une première fois. Il a effectué un « tour de France » des conférences régionales des Grandes écoles et partagé une vision globale des différentes situations avec leurs spécificités et points communs. Ainsi, il a dessiné ses propres priorités :

- développer le lien national/régional;
- développer les liens avec les collectivités et les EPST;
- partager les bonnes pratiques et des projets communs, notamment sur les thèmes suivants : l'apprentissage, le DD&RS, le numérique, l'aide aux entreprises, les profils et les attentes des jeunes.

Il a par ailleurs fait des propositions de chantiers prioritaires pour la commission Gé&t qui seront débattues en réunion plénière de la commission Gé&t le 1<sup>er</sup> octobre 2020.

## 2. Un groupe de travail dont les missions portent autant sur l'évaluation que le développement de l'impact territorial des Grandes écoles.

### ANIMATEURS DES GROUPES DE TRAVAIL

- Conseil des territoires : à venir
- Impact territorial : à venir

# Formation

Frank Bournois, président de la commission – directeur d'ESCP BS

Date de création de la commission : 2001



## OBJECTIFS

- Nourrir les positions de la CGE à travers ses 8 groupes de travail (apprentissage, formation continue, stratégies numériques, stages, entrepreneuriat, transformation et valorisation de la pédagogie, langues, apprendre en 2030);
- Produire des études et enquêtes;
- Agir au niveau des ministères concernés pour porter des propositions et défendre l'intérêt des Grandes écoles.

### Activité fortement impactée par la crise sanitaire de la Covid-19 :

- « Task force » pour accompagner les écoles dans le déploiement du plan de continuité pédagogique du MESRI et formulation d'alertes (notamment pour le ministère du Travail);
- Mise en place de questionnaires pour capitaliser sur les difficultés des écoles face à la Covid-19 : pédagogies et formations à distance, impacts sur les stages, apprentissage et modèle économique de la formation professionnelle continue;
- Suivi de la loi d'urgence sanitaire – volet « formation professionnelle » – et impacts pour les écoles.

## GROUPE DE TRAVAIL APPRENTISSAGE

- Assure la veille réglementaire sur la formation professionnelle tout au long de la vie pour les Grandes écoles en lien avec le MESRI et le ministère du Travail;
- Analyse les impacts de la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » et ses décrets sur le financement de l'apprentissage dans les Grandes écoles.

## GROUPE DE TRAVAIL ENTREPRENEURIAT ET INNOVATION

- Valorise les incubateurs des Grandes écoles et leur contribution à la dynamique de l'entrepreneuriat étudiant;
- Favorise l'échange des bonnes pratiques sur le mentorat et le pilotage de la performance des incubateurs dans les Grandes écoles.

## GROUPE DE TRAVAIL FORMATION CONTINUE

- Étudie les enjeux de la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » pour le modèle économique de la formation professionnelle continue (RNCP, blocs de compétences et qualité des organismes de formation);
- Organise des sessions de travail avec les référents « formation continue » pour partager sur leurs pratiques et analyser les impacts de la réglementation sur leurs organisations.

---

## GROUPE DE TRAVAIL LANGUES ET CULTURES

---

S'est réuni avec 50 représentants des référents langues dans les Grandes écoles le 30 janvier 2020 à Paris School of Business (PSB) sur le thème « Médiations et enseignement-apprentissage des langues dans les Grandes écoles et les universités ». Cette journée a été organisée en étroite coopération avec le groupe de recherche IMT-Didalang de l'Institut Mines Telecom et l'Union des Professeurs de Langues des Grandes Écoles (UPLGESS).

---

## GROUPE DE TRAVAIL TRANSFORMATION ET VALORISATION PÉDAGOGIQUES

---

- Sensibilise les gouvernances des Grandes écoles pour valoriser la pédagogie;
- Travaille sur la mise en place d'un prix pour l'innovation pédagogique dans les Grandes écoles.

---

## GROUPE DE TRAVAIL STAGES

---

- Organise trois séminaires annuels d'échanges de bonnes pratiques et de formation sur l'organisation et la gestion des stages étudiants dans les Grandes écoles;
- Réalise la veille réglementaire sur les stages étudiants et la césure en lien avec le MESRI.

---

## GROUPE DE TRAVAIL STRATÉGIES NUMÉRIQUES ET FORMATIONS À DISTANCE

---

- Accompagne les Grandes écoles dans leurs stratégies de transformation digitale (usage, ressources, outils, formations des enseignants et gouvernance);
- Mène une enquête sur l'état des stratégies numériques et de la formation à distance dans les Grandes écoles.

---

## GROUPE DE TRAVAIL PROSPECTIVE : APPRENDRE EN 2030

---

- Travaille sur les modèles d'enseignement en 2030
- Étudie les grandes tendances en matière de pédagogie dans l'enseignement supérieur.

## ANIMATEURS ET ANIMATRICES DES GROUPES DE TRAVAIL

- Apprentissage : Mohamed Chaouch (ECE Paris)
- Entrepreneurat et innovation : Anne Lichtenberger (IMT Mines d'Alès)
- Langues et cultures : Jörg Eschenauer (École nationale des ponts ParisTech)
- Stages : Sonia Journaud (Audencia BS)
- Stratégies numériques et formations à distance : Amandine Duffoux (EIGSI)
- Formation professionnelle continue : Thomas Jeanjean (ESSEC) et Thibault Bremaud (Isae-Supaero)
- Transformation et valorisation pédagogiques : Jean-François Fiorina (GEM)
- Prospective 2030 : Frank Bournois (ESCP BS)

# Relations internationales

M'Hamed Drissi, président de la commission – directeur de l'INSA Rennes

Date de création de la commission : 1980



## OBJECTIFS ET MISSIONS

La commission Relations internationales est une « plateforme » assurant l'interface entre les Grandes écoles et toutes les structures liées à l'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche. C'est également un lieu d'échange de bonnes pratiques, de partage d'informations et de réflexion collective entre ses

membres sur tout ce qui concerne les relations internationales dans les Grandes écoles et, plus largement, dans l'ESR français.

Plusieurs objectifs :

- favoriser le rayonnement international des Grandes écoles;
- promouvoir le système français des Grandes écoles et leur rôle dans l'attractivité du système de l'ESR français, en lien avec les instances nationales (via Campus France, Etudes en France, ...);
- définir la politique internationale de la CGE en coopération avec les ministères (MEAE, MESRI), les agences nationales (Erasmus+, Campus France) et la Commission européenne;
- participer à des programmes intergouvernementaux;
- créer du lien avec les institutions et les universités étrangères;
- réfléchir collectivement aux nouvelles formes de mobilité internationale;
- intégrer les Grandes écoles dans les chantiers de l'ESR à l'échelle européenne (universités européennes, Espace européen de l'Enseignement supérieur...) et internationale (réponse à des appels à projets comme le PEA [partenariat pour les établissements africains] de l'AFD).

## ACTIVITÉS DE LA COMMISSION :

La commission s'est réunie deux fois depuis l'arrivée de M'Hamed Drissi comme Président.

### Le 11 mars 2020 à AgroParisTech – 49 participants :

- interventions du MEDEF, du comité national des conseillers du commerce extérieur de la France;
- point sur l'actualité de la Covid-19 avec la DGESIP et le MEAE;
- bilan sur le plan Bienvenue en France par Campus France;
- intervention du CNOUS sur la carte européenne;
- point sur le statut international de l'étudiant en situation de handicap;
- création de deux nouveaux groupes de travail en phase avec les attentes des membres.

### Le 29 avril 2020 via visioconférence – 90 participants :

- point sur la situation de la Covid-19;
- partage d'informations et retours d'expérience sur les recrutements internationaux, les procédures de visas et de bourses et l'organisation de la rentrée 2020 en mode dual/hybride.

Un partenariat en cours de formalisation :

- relance de la convention entre la **CGE et le comité national des conseillers du commerce extérieur de la France (CNCCEF)**;

Participation à des groupes de travail et des réunions institutionnelles :

- commission de labellisation et comité de pilotage Bienvenue en France;
- forum Campus France;
- GT opérationnel – attractivité des étudiants étrangers (DGESIP);
- groupe transversal Espace européen de l'Enseignement supérieur (GT3ES);
- assemblée générale Études en France.

---

## GROUPE DE TRAVAIL ET GROUPE PROJET

---

- Groupe projet **internationalisation à domicile** : l'objectif consiste à partager les expériences des participants et de confronter les regards sur l'Internationalisation à Domicile (IaD). Quels sont les objectifs définis, les actions mises en place, les ressources mobilisées, les outils de pilotage, les modalités d'évaluation? Quel est l'impact des enjeux de développement durable sur l'IaD?
- Groupe de travail **formation-recherche-entreprises : quelles synergies pour l'international de demain?** Ce groupe aborde le sujet du triangle de la connaissance (dimension et impact formation-recherche-entreprises). Quelles synergies existent actuellement entre les trois axes d'un point de vue des relations internationales? Quelles possibilités nous sont offertes dans le cadre des programmes internationaux (possibilités de financement Erasmus+, Horizon2020...)? Quels sont les défis à relever?

---

## PERSPECTIVES DE LA COMMISSION :

---

- Suivi de l'impact de la crise de la Covid-19 sur les mobilités internationales et l'accueil des internationaux en France;
- Organisation d'une journée thématique Europe post-Covid-19;
- Organisation d'un événement autour de l'Internationalisation à domicile;
- Liens avec les commissions Recherche et Formation;
- Suivi des demandes d'attribution du label Bienvenue en France;
- Lancement d'une enquête mobilité 2021 pour mesurer l'impact de la crise sanitaire;
- Organisation de trois réunions de la commission Relations internationales sur l'année 2020/2021.

### ANIMATEURS ET ANIMATRICES DES GROUPE DE TRAVAIL

- Groupe Projet internationalisation à domicile : Alexis Michel (ENI Brest)
- Groupe de travail formation-recherche-entreprises : quelles synergies pour l'International de demain? : Graciela Padoani (IMT-BS) et Emmy Arts (Centrale Marseille)



# Recherche et transferts

Anne Beauval, présidente de la commission – directrice déléguée IMT Atlantique Bretagne-Pays de la Loire

Date de création de la commission : 1980



## LES MISSIONS

La commission organise :

- des réflexions et des échanges de bonnes pratiques. Elle diffuse l'information entre ses membres en matière de recherche et elle analyse les difficultés éventuelles rencontrées par les Grandes écoles ;
- un suivi des réformes en cours, la construction d'un point de vue commun et l'organisation

de rencontres avec les acteurs institutionnels concernés (parlementaires, ministère, président du CNRS...) concernant : les UMR et leurs tutelles, le Projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR), le décret sur le mandataire unique, le PLF, le doctorat, les conséquences de la politique de site, le comité de pilotage de la science ouverte... ;

- les interactions avec les alliances de recherche, notamment l'Alliance Athéna en Sciences Humaines et Sociales ;
- un suivi des enjeux de la documentation (BSN, Couperin, archives ouvertes...). Elle contribue aux négociations avec Elsevier ;
- une analyse des tendances sur la recherche, l'innovation et le transfert ;
- la valorisation des actions en matière de recherche et d'innovation des Grandes écoles, du doctorat : par le biais de l'enquête sur la Recherche dans les Grandes écoles ;
- l'invitation des acteurs clés de la recherche.

## LES RÉSULTATS

- La publication, en janvier 2020, des actes du colloque les « Sciences Humaines et Sociales dans les Grandes écoles », organisé le 26 juin 2019 par la CGE. L'objectif du colloque consistait à montrer la richesse de la recherche en SHS dans les Grandes écoles et à illustrer son apport aux compétences plébiscitées par les entreprises (en particulier par les doubles diplômés, les compétences transversales développées, les apports en matière d'innovation...).
- La rencontre de la CGE avec Antoine Petit, président du CNRS, en 2019 et 2020, sur les co-tutelles des UMR.
- La construction d'un argumentaire et d'une position commune sur la LPPR. De nombreuses rencontres avec des députés et des sénateurs chargés de la LPPR. L'émission de multiples propositions dans ce cadre et la défense de la position commune.
- Le pilotage d'un numéro de GrandAngle dédié à la recherche et à la LPPR : éditorial « Pour un nouveau contrat social en matière de recherche et d'innovation, faisons système ».
- La poursuite des négociations avec les éditeurs scientifiques ayant permis l'obtention de prix des abonnements plus favorables.

## LES PERSPECTIVES

La commission poursuit :

- la valorisation de la recherche partenariale, point fort des Grandes écoles, au travers d'enquêtes ;
- la mobilisation des directeurs de la recherche aux réunions : un questionnaire a été envoyé à tous en vue de mieux cerner les besoins de chacun ;
- les rencontres parlementaires sur la LPPR, avant son adoption pour décembre 2020-janvier 2021 ;
- la mobilisation pour modifier le décret sur le mandataire unique dans un sens plus favorable aux Grandes écoles ;
- la mise en place d'un groupe de travail « Classements internationaux et recherche ».

## ANIMATRICES DU GROUPE DE TRAVAIL

- Information et documentation : Marie-Pierre Redon (Enise), Monique Joly (INSA de Lyon), Christine Ollendorff, Arts et Métiers.

# Vie étudiante

François Bouchet, président de la commission – directeur général de l'École polytechnique

Date de création de la commission : 2016



La commission Vie étudiante est organisée en groupes de travail sur des enjeux au long cours et se réunit en séance plénière pour :

- partager l'actualité politique concernant la vie étudiante : la loi ORE, la mise en place de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC), le plan d'accueil des étudiants étrangers « Bienvenue en France », les suites du décret sur la reconnaissance de l'engagement étudiant, etc. ;
  - échanger avec des parties prenantes externes en vue d'éventuels partenariats d'intérêt commun pour les écoles : associations dédiées aux étudiants, services et/ou opérateurs de l'État ;
  - (co)piloter l'organisation d'événements « étudiants » : les événements ont été annulés en 2020 au regard de la crise sanitaire ;
  - anticiper les problématiques étudiantes émergentes, via les groupes de travail ou non, pour porter une voix constructive dans le débat national sous l'angle de la prévention ou permettre la montée en compétences des membres de la commission : lancer une évaluation des dispositifs d'accompagnement psychologiques au sein des écoles, questionner les nouvelles pratiques sportives, suivi du label génération 2024, etc.
- Spécial Covid-19** : la commission, via son chargé de mission, a joué le rôle d'interface

entre le MESRI/CNOUS et les écoles afin de faire remonter les problématiques rencontrées par les écoles et aussi de partager les mesures d'urgence prises par l'État pour accompagner les étudiants et les établissements en période de crise sanitaire.

---

## GROUPE DE TRAVAIL VIE ASSOCIATIVE

---

- Mise en place d'une formation du responsable vie étudiante.  
**Spécial Covid-19** : le groupe de travail a piloté une synthèse des retours des écoles en période de confinement avec la contribution de l'ensemble des membres de la commission.

---

## GROUPE DE TRAVAIL LUCA

---

- Séminaire annuel Cpas1Option annulé et reporté en 2021 à l'ENAC.  
**Spécial Covid-19** : organisation avec la CDEFI et le BNEI d'un séminaire étudiants/administrations des écoles du 20 mai 2020 sur les mesures et pratiques à adopter pour la rentrée 2020.

---

## GROUPE DE TRAVAIL ACCUEIL DES ÉTUDIANTS

---

- Communication sur les résultats de l'enquête logement au Rendez-Vous du Logement Étudiant (RDVLE).

---

## GROUPE DE TRAVAIL APS – Double rattachement aux commissions Vie étudiante et Formation (voir page commission Formation)

---

- Annulation du séminaire Sport en raison de la crise sanitaire.

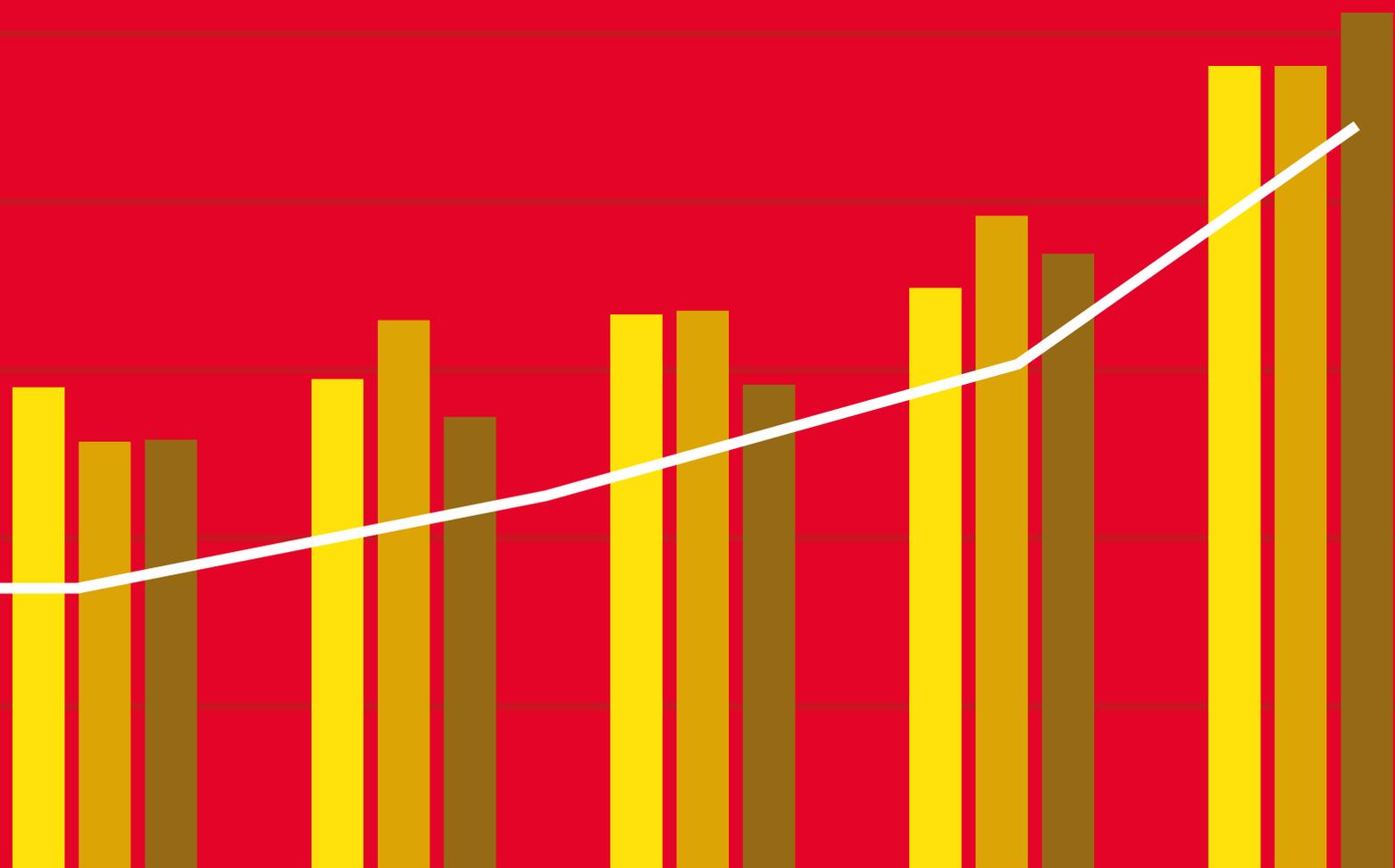
### ANIMATEURS ET ANIMATRICES DES GROUPES DE TRAVAIL

- Lutte contre les Conduites Addictives (LUCA) : Patricia Fournier/ Aline Faes (CentraleSupélec)
- Vie associative : Christelle Egretou (Sup de Co La Rochelle)
- Accueil des étudiants : Thierry Rousseau (ESSEC)
- Activités physiques et sportives : Mickaël Romezy (emlyon)

# 04

---

## L'OBSERVATOIRE



# Le baromètre Égalité femmes-hommes

Lancé en 2014, le baromètre égalité femmes-hommes est réalisé chaque année auprès des établissements membres de la CGE sur le territoire français. Les résultats de la 5e édition du baromètre ont été dévoilés le 14 novembre 2019 lors du congrès Diversité de la CGE à La Rochelle. La collecte annuelle et systématique de données permet aujourd'hui de faire un état des lieux

de l'égalité femmes-hommes au sein des établissements membres de la CGE, tant au niveau des étudiants que du personnel, et de dégager quelques tendances de fond. Le baromètre est ainsi devenu un véritable instrument de suivi et de pilotage des stratégies et des actions en faveur de l'égalité femmes-hommes pour les établissements, les référents égalité et le groupe de travail.

## L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES EN FORMATION INITIALE

### Mixité des formations

**37,3 %** des formations ont des effectifs femmes-hommes se situant entre 40 et 60 %...  
32,7 % en 2018

Mixité des formations bachelor et master...

**100 %** des formations bachelors et masters ont des effectifs femmes-hommes se situant entre 40 et 60 %...  
100 % en 2018

**100 %**  
100 % en 2018

**7,3 %**  
14,8 % en 2018

### Taux moyen de féminisation



Écoles de management

**48,9 %**  
49,3 % en 2018

Écoles d'ingénieurs

**32,4 %**  
32,7 % en 2018

Autres

**52,4 %**  
40,4 % en 2018

Les écoles d'ingénieurs ont le taux moyen de féminisation le plus faible, et c'est dans ce type d'établissement que ce taux est le plus variable

### Actions mises en œuvre

|                          | LE PERSONNEL | LES ÉTUDIANTS-STAGIAIRES | NE SAIT PAS |
|--------------------------|--------------|--------------------------|-------------|
| Réunion d'information    | 32,5 %       | 52,5 %                   | 15,0 %      |
| Formation facultative    | 50,0 %       | 30,0 %                   | 20,0 %      |
| Formation obligatoire    | 22,2 %       | 51,9 %                   | 25,9 %      |
| Conférence / table ronde | 20,8 %       | 72,9 %                   | 6,3 %       |
| Autres                   | 59,5 %       | 31,0 %                   | 9,5 %       |

**29,9 %** 23,3 % en 2018

La part des établissements qui mesurent l'impact des actions mises en place est en progression pour atteindre près de 30% des écoles et 100% des établissements qui ont élaboré un plan d'actions

## FOCUS : LA LUTTE CONTRE LE SEXISME

**56,5 %** 48 % en 2018

des établissements répondants déclarent disposer d'une cellule (ou d'une personne contact) chargée de traiter les situations de harcèlement sexuel ou de comportements sexistes

**ET 63,2 %** 39,5 % en 2018

des établissements bénéficient d'un personnel formé à la gestion des situations de harcèlement, chiffre en nette progression par rapport à 2018

### Cibles des actions de sensibilisations au harcèlement

|                                      | OUI  | NON  |
|--------------------------------------|------|------|
| les étudiants                        | 73 % | 27 % |
| les stagiaires de formation continue | 29 % | 71 % |
| le personnel de l'établissement      | 58 % | 42 % |
| les associations étudiantes          | 62 % | 38 % |

# Le baromètre Handicap



## Vincenzo Esposito Vinzi, président de la commission Diversité

« Forts des résultats en 2018, nos établissements se sont mobilisés au sein de la commission Diversité pour l'inclusion de tous les talents, avec :

- une meilleure visibilité des dispositifs d'accompagnement, avec plus d'échanges secondaire/supérieur;
- des temps de réflexion et de partage plus nombreux entre référents, experts et associations handicapées, pour des réponses individualisées et appropriées à la grande diversité de situation;
- un accompagnement renforcé pour la mobilité internationale (SIESH) grâce aux bourses MHA compensant les surcoûts.

Résultat : un taux d'étudiants en situation de handicap de 1,57 % en 2019 pour 1,08 % en 2018.

Notre #Hanbition : faire réussir TOUTE la jeunesse! »



## Xavier Quernin, co-animateur du groupe de travail handicap de la CGE et chargé de mission handicap d'UniLaSalle

« En plus d'illustrer quantitativement une dynamique inclusive bien établie dans les Grandes écoles, ce baromètre permet d'encourager chaque lycéen à poursuivre sa formation en fonction de ses intérêts et de ses compétences, et non en fonction de son handicap.

La répartition à peu près équivalente des étudiants handicapés entre les différentes années montre que chacun a le même objectif : la réussite de ses études et la préparation de son insertion professionnelle #Hanbition! »



## Céline Articlaut, chargée de mission diversité de NEOMA Business School – Campus de Reims

« Le groupe de travail handicap de la CGE offre une dynamique et un lieu d'échanges très précieux pour les référents handicap des écoles membres. Les résultats sont le reflet concret et mesuré des actions menées dans nos établissements. Ce baromètre donne de la visibilité sur notre engagement et de la légitimité à œuvrer sur cette thématique.

Résultat : 87,10 % des écoles membres mènent des actions de sensibilisation auprès des étudiants »

## QUELS TYPES DE HANDICAP ?

|   | 2018    | 2019    |
|---|---------|---------|
| Troubles du langage et de la parole (y compris troubles dys sauf dyspraxie) | 27,88 % | 30,85 % |
| Maladies invalidantes   | 11,90 % | 15,65 % |
| Handicap psychique  | 10,76 % | 12,64 % |
| Troubles non connus ou autres troubles                                      | 13,60 % | 11,21 % |
| Handicap moteur (dont dyspraxie)  | 12,12 % | 9,08 %  |
| Handicap cognitif   | 4,42 %  | 5,03 %  |
| Troubles du spectre autistique  | 2,38 %  | 4,32 %  |
| Troubles associés   | 4,02 %  | 4,16 %  |
| Handicap auditif  | 6,97 %  | 3,61 %  |
| Handicap visuel   | 5,95 %  | 3,45 %  |



## Julien Soreau, co-animateur du groupe de travail handicap de la CGE et responsable du pôle diversité/ égalité des chances d'EM Normandie

« Parmi tous ces indicateurs positifs, l'augmentation du nombre d'étudiants atteints de troubles psychiques ou neuro-atypiques est le prochain défi que la société et nos établissements doivent relever. La part croissante d'ESH ne bénéficiant pas d'aménagements spécifiques de scolarité prouve que nos étudiants se sentent de plus en plus en confiance, pour se déclarer auprès de nos services. »

## QUELS TYPES D'AMÉNAGEMENTS ?

|   | 2018    | 2019    |
|---|---------|---------|
| Temps majoré  | 47,50 % | 47,26 % |
| Aucun   | 4,19 %  | 9,50 %  |
| Mise à disposition de salle                                   | 9,66 %  | 8,11 %  |
| Mise à disposition de matériel (ordinateur, plage braille...) | 9,23 %  | 7,13 %  |
| Temps de pause  | 6,11 %  | 6,73 %  |
| Autorisation de sortie  | 5,04 %  | 5,41 %  |
| Dispense d'assiduité  | 3,81 %  | 4,24 %  |
| Supports adaptés  | 3,59 %  | 3,65 %  |
| Autres  | 5,04 %  | 3,51 %  |
| Prise de notes - Secrétariat d'examen                         | 2,57 %  | 2,67 %  |
| Aide pédagogique (Tutorat...)                                 | 2,82 %  | 1,68 %  |
| Interprétariat (LSF...)                                       | 0,43 %  | 0,11 %  |

# Le baromètre Ouverture sociale



**D**epuis 2005, le Groupe Ouverture Sociale (GOS) de la CGE travaille sur la mise en place d'actions innovantes pour favoriser la diversité sociale et géographique des étudiants dans l'enseignement supérieur français. En 2015, un baromètre a été publié afin de dresser un état des lieux sur l'ouverture sociale des Grandes écoles. Quatre ans plus tard, les Grandes écoles ont de nouveau répondu à cette enquête pour mesurer l'évolution des pratiques.

Le deuxième baromètre sur l'ouverture sociale des Grandes écoles de la CGE a été publié en décembre 2019. 97 écoles membres ont répondu au questionnaire, dont 55 qui avaient déjà participé à celui de 2015. Cela représente 62 % d'écoles d'ingénieurs, 24 % d'écoles de management et 14 % d'écoles d'autres spécialités.

La nouveauté du baromètre 2019 réside dans la création d'un nouvel indicateur, le taux **d'étudiants répondant aux critères sociaux (ERCS)** qui prend en compte une définition plus large de l'ouverture sociale que le seul critère de la bourse sur critères sociaux du CROUS. Un ERCS est un étudiant qui est boursier CROUS ou qui serait boursier CROUS s'il avait poursuivi un schéma d'études classique.

## QU'EST-CE QU'UN ERCS ?

**ERCS** = étudiant répondant aux critères sociaux  
Soit

- ◊ Les Boursiers CROUS
- +** ◊ Les étudiants répondant aux critères CROUS mais ne bénéficiant pas de bourse CROUS, parmi :
  - les apprentis
  - les contrats de professionnalisation
  - les étudiants rémunérés (fonctionnaires/stagiaires)
  - les étudiants n'ayant plus droit aux bourses CROUS
  - les étudiants bénéficiaires de bourses sociales spécifiques

On relève en 2019 un taux de boursier CROUS de 27 % dans les Grandes écoles; ce résultat demeure stable par rapport au baromètre de

2015. Le taux d'ERCS s'élève à 30 % et varie sensiblement d'une école à l'autre, allant de 8 % à 55 %.

Ce baromètre permet également de rappeler les liens forts entre alternance et ouverture sociale. Le taux d'alternance dans les Grandes écoles est de 18 % (+ 7 points par rapport à 2015). L'alternance constitue une voie privilégiée des étudiants disposant de revenus modestes, car l'entreprise rémunère l'étudiant et paie ses frais de scolarité. De plus, l'alternance permet une insertion plus rapide dans le monde du travail après l'obtention du diplôme.

Les écoles de la CGE mènent des actions en faveur d'une plus grande ouverture sociale à tous les moments du parcours académique des étudiants.

Elles agissent évidemment en amont, dans le cadre de partenariats avec des collèges et lycées de réseaux d'éducation prioritaires (souvent classés en quartiers politiques de la ville) et de zones rurales. Elles encouragent les élèves à poursuivre des études supérieures avec des programmes dédiés aux jeunes de milieu populaire pour donner de l'envie, de l'ambition, démythifier les Grandes écoles et aider à la construction d'un projet personnel et professionnel. Elles proposent également un accompagnement pédagogique (tutorat, préparation aux concours...) et des aides financières.

Cependant, le recrutement seul ne permet pas d'assurer une réelle intégration de ces étudiants. Pendant les études, elles proposent également **un accompagnement aux étudiants de milieu populaire** grâce à des dispositifs internes (aide au financement, apprentissage, accompagnement pédagogique, lien avec les entreprises, mentorat...).

Enfin, les Grandes écoles travaillent aussi au **développement de la conscience sociale des étudiants**. Pour cela, elles instaurent des dispositifs qui impliquent tous les étudiants à travers des actions leur permettant de devenir des futurs cadres responsables et à l'aise avec la diversité.

# Enquête CGE Ipsos



Brice Teinturier, directeur général délégué d'Ipsos France

Ipsos est honoré d'avoir réalisé la vague 2019 de l'étude « Perception des Grandes écoles et de leurs diplômés » et a su répondre à la volonté de la CGE : se doter d'un dispositif ambitieux pour explorer des ressentis complémentaires et croiser les regards, du grand public, des jeunes, et des entreprises avec les recruteurs.

Trois enseignements méritent d'être soulignés :

- l'attachement des Français à leurs Grandes écoles ;
- l'évolution des attentes des recruteurs ;
- la capacité des Grandes écoles à s'adapter aux mutations.

En effet, 82 % des Français et 93 % des recruteurs déclarent avoir « une bonne image des Grandes écoles ». Elles capitalisent sur la qualité des cours, de l'accompagnement et de la formation des étudiants, et sur leur adéquation avec le monde du travail ; leur principe fondateur, la sélection, loin d'être remis en cause, est au contraire le gage même de leur statut : « Être diplômé(e) d'une Grande école, c'est la certitude d'être en haut de la pile », comme l'a confié un recruteur à notre enquêteur.

Pour le grand public, les Grandes écoles garantissent une meilleure insertion professionnelle, des compétences pour évoluer dans les secteurs d'avenir, un meilleur salaire,

sans oublier un meilleur épanouissement personnel : dans un contexte d'incertitudes liées au marché du travail, 73 % des Français pensent qu'elles permettent de trouver facilement un emploi en CDI. Mais deux freins les empêchent de s'engager dans cette voie : pour les parents, le coût de la scolarité ; pour les lycéens, le sentiment qu'ils ne sont pas au niveau. Le diplôme incarne l'ancrage dans un univers intellectuel au-delà des standards escomptés d'un candidat : « Un esprit bien fait », voilà ce que les recruteurs associent aux étudiants des Grandes écoles, alors que leurs attentes se transforment – le « savoir-être » étant le critère n° 1 pour 82 % d'entre eux, tandis que « sens du collectif », « autonomie », « capacité à prendre des initiatives » apparaissent aujourd'hui comme leurs priorités.

Pour autant, les Grandes écoles ont maintenant à relever trois défis :

- **technologique** avec la révolution 4.0 qui transforme le travail et les métiers ;
- **éthique**, après deux siècles où la croyance dans le progrès technique a façonné nos certitudes. Les préoccupations environnementales changent l'ordre des priorités ; développement durable et responsabilité sociétale sont devenus aussi importants, voire plus, que les seules avancées technologiques ;
- **professionnel**, avec des évolutions sociales qui valorisent à la fois les parcours personnels, l'engagement, l'esprit d'équipe et le modèle « start-up ». L'étude d'Ipsos montre ici les nouvelles perspectives communes aux recruteurs et aux candidats : les premiers privilégient sens de l'adaptation, curiosité, polyvalence ; les seconds veulent trouver un cadre de travail où libérer leurs énergies, leurs compétences, leurs envies.

Les deux se reconnaîtraient sans doute dans la devise créée par Jules Verne pour le Nautilus, « *Mobilis in mobile\** », l'atout maître des Grandes écoles.

\*Mobile dans l'élément mobile

Être diplômé(e) d'une Grande école,  
c'est la certitude d'être en haut de la pile

# L'enquête Insertion CGE 2020

Les Grandes écoles, véritable tremplin pour l'emploi : près de 85,7 % des jeunes diplômés 2019 sont embauchés dans les 2 mois suivant l'obtention de leur diplôme.

Le 16 juin 2020, la Conférence des grandes écoles (CGE) a dévoilé les résultats de sa XXVIII<sup>e</sup> enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de ses écoles membres. Cette enquête est établie sur la promotion 2019 et les résultats ont été, comme chaque année, collectés auprès des établissements entre décembre 2019 et mars 2020.

En fin d'année 2019, malgré un léger fléchissement, le contexte restait très favorable sur le marché de l'emploi des cadres. **L'enquête 2020 affiche un excellent taux d'insertion professionnelle avec un taux net d'emploi à 6 mois de 88,1 % pour les diplômés 2019.** Au même titre que les années précédentes, **les Grandes écoles s'affirment donc comme un véritable tremplin pour l'emploi.**

Les grands résultats de cette enquête s'établissent ainsi :

- **85,7 % des jeunes diplômés sont embauchés dans les 2 mois suivant l'obtention de leur diplôme**

L'amélioration des indicateurs économiques fin 2019, au moment où les nouveaux diplômés sont entrés dans la vie professionnelle, a permis une insertion rapide. En effet, **85,7 % des jeunes diplômés sont embauchés dans les 2 mois suivant l'obtention de leur diplôme.** L'expérience est recherchée, mais la forte demande de cadres favorise également le recrutement des nouveaux diplômés.

**En 2019, la part des diplômés ayant trouvé leur premier emploi avant même l'obtention de leur diplôme est, avec 65,9 %, au plus haut depuis 10 ans.**



- **Le stage de fin d'études, principal accès à l'embauche**

Les résultats des enquêtes 2019 et 2020 le confirment : **le stage de fin d'études est la principale voie d'accès à l'emploi.** Cela se vérifie tout particulièrement auprès des jeunes ingénieurs : un tiers d'entre eux décrochent leur premier emploi à l'issue d'un stage. L'importance des réseaux sociaux professionnels dans la recherche d'un emploi progresse encore. Ils sont cités en seconde place : + 2 points en un an, et dépassent désormais la recherche sur les sites spécialisés, ainsi que les relations personnelles.

# L'enquête Insertion CGE 2020

- **L'apprentissage, passeport pour l'emploi**

**Le taux net d'emploi à 6 mois des diplômés par voie de l'apprentissage s'élève à 90,7 %.**

Leur présence en entreprise facilite leur insertion professionnelle, tant pour les ingénieurs que pour les managers. **Plus d'un tiers des apprentis interrogés (36,3 %) se voient embauchés dans leur entreprise d'accueil.**

**Le salaire à l'embauche des apprentis s'établit en moyenne à 35 738 €,** au même niveau que la moyenne de l'ensemble des diplômés, qui se trouve à 35 714 €.

- **Des contrats en CDI qui progressent toujours en France**

Dans la continuité de l'enquête 2019, **82,2 % des diplômés sont embauchés en CDI dès leur sortie de l'école.** À noter que pour les femmes, il s'avère moins facile de décrocher un CDI : 75,9 % pour les femmes contre 86,5 % pour les hommes.

- **Les salaires sont en progression**

**Le salaire brut annuel moyen d'embauche, hors primes en France, est en progression,** tant pour les ingénieurs (+ 1,7 %) que pour les managers (+ 2,4 %). **Pour l'ensemble des nouveaux diplômés, il s'établit à 35 714 € (+ 2,3 %).** **Pour les diplômés des écoles de management, les perspectives de salaires à 2 ans se révèlent très favorables avec**

**une hausse moyenne de 10 % sur les deux premières années.**

- **Mais les inégalités salariales femmes-hommes persistent**

En 2020, les écarts de salaires entre les diplômés femmes et hommes de la promotion sortante travaillant en France sont proches de ceux observés dans l'enquête précédente. **Le salaire moyen des hommes reste supérieur de 5,9 % au salaire moyen des femmes; l'an dernier, cet écart était de 6,1 %.** **On note une surreprésentation des femmes dans les secteurs d'activité moins rémunérateurs, ce qui explique en partie cet écart.**

- **Une implantation géographique (presque) équilibrée entre province et Île-de-France**

**En moyenne, 55 % des jeunes diplômés sont embauchés en Île-de-France.** Mais les ingénieurs s'implantent préférentiellement en province – 58 % –, là où se situent également le plus souvent les entreprises de production. Par ailleurs, **plus de 13 % des diplômés interrogés exercent un emploi à l'étranger.** La part des emplois à l'étranger reste plus forte chez les managers et les diplômés des écoles d'autres spécialités (respectivement 17,9 % et 20,1 %), plus enclins à occuper un emploi à l'étranger que les ingénieurs (10,6 %).

- **Perspectives post-covid : vigilance, mobilisation et confiance**

**Après cette année favorable, tous les regards sont déjà tournés vers l'insertion des jeunes diplômés de la promotion 2020, compte tenu de l'impact économique de la crise sanitaire.** Durée de la crise, ampleur de ses conséquences, plus ou moins grande rapidité de la reprise économique : les effets sur l'emploi des jeunes diplômés des Grandes écoles seront mesurés dans l'enquête CGE 2021.

*<< Si nous nous reportons à l'expérience de la crise financière de 2008, nous pouvons penser que les tensions sur le marché de l'emploi s'intensifieront dans les prochains mois, mais que, dans la durée, les diplômés de nos Grandes écoles continueront sans doute de se placer dans de bonnes conditions,*

**Les Grandes écoles apparaissent particulièrement bien armées pour relever le défi de la relance, grâce à leur agilité, leurs liens étroits avec les entreprises et les recruteurs, leurs puissants réseaux d'alumni, la qualité des formations dispensées et l'excellence de leurs diplômés. Demain, plus que jamais, les entreprises auront besoin pour se réinventer des jeunes talents solides et créatifs formés dans nos Grandes écoles**

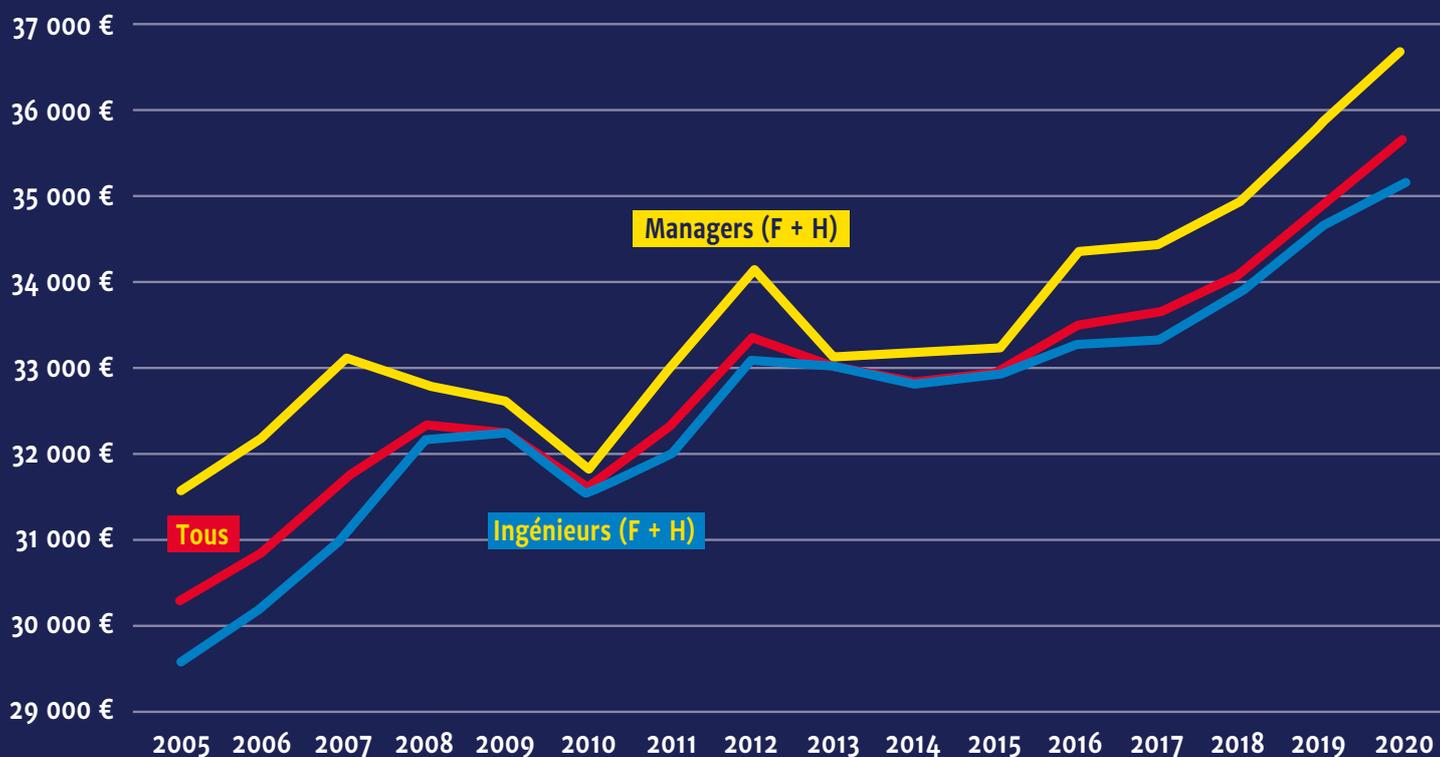
Anne-Lucie Wack

avec cependant un effet retard », explique **Peter Todd**, président de la commission Aval et directeur général de HEC Paris. « **C'est la relation historique entre les Grandes écoles et leurs entreprises partenaires qui sera très certainement la clé de voûte du maintien de la bonne insertion de nos diplômés** », poursuit-il. « **Nous misons sur le fait que l'embauche de jeunes talents reste une priorité stratégique des entreprises. De notre côté, il nous reviendra de continuer à garantir la valeur de nos diplômés et de nos diplômés** », ajoute-t-il.

Les Grandes écoles sont d'ailleurs particulièrement mobilisées, avec les entreprises, pour préparer la sortie de crise et accompagner leurs promotions sortantes :

- la CGE a porté, auprès des différents ministères concernés, des mesures en faveur des stages, de l'alternance, de l'apprentissage et de la garantie des prêts étudiants;
- les Grandes écoles se mobilisent avec les entreprises pour renforcer l'accompagnement à l'insertion : forums emploi et accompagnements personnalisés en ligne, plateformes d'échanges, mobilisation des alumni.

**Salaire brut annuel moyen Hors primes (France) selon le genre et le type d'école**  
dernière promotion sortie – Enquêtes 2005-2020



# La Conférence des grandes écoles

**C**réée en 1973, la CGE regroupe 216 Grandes écoles en France, auxquelles s'ajoutent 13 Grandes écoles étrangères, couvrant de nombreuses spécialités : ingénieurs, management, architecture, sciences politiques, création et design, journalisme, écoles militaires, écoles vétérinaires et de santé... Les Grandes écoles représentent près de 43 % des diplômes de grade master délivrés chaque année en France. Garantissant une recherche intensive, elles mettent en cohérence le projet pédagogique de l'étudiant et les débouchés professionnels. L'appartenance à la CGE constitue un véritable label de qualité. La CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux : excellence des cursus, insertion professionnelle, lien à l'entreprise, innovation, ouverture internationale, impact sociétal... Les 229 Grandes écoles membres proposent une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples en réponse aux besoins du monde socio-économique.

## LE RÔLE DE LA CGE

La Conférence des grandes écoles est un cercle de réflexion (*think tank*) qui valorise l'expertise collective de ses membres et l'importance des Grandes écoles dans le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche. La CGE participe activement aux réflexions concernant l'enseignement supérieur (politique de sites, recherche, international, apprentissage, formation professionnelle, grade de licence, Parcoursup, réforme du baccalauréat, défis sociétaux...).

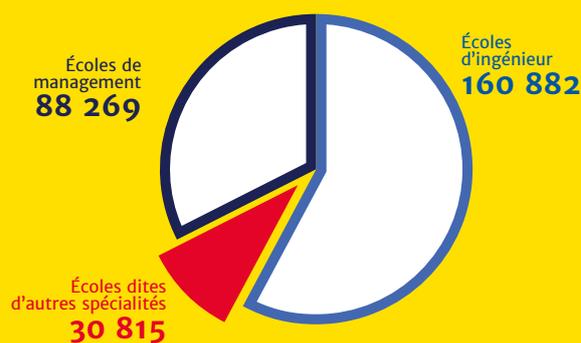
Elle produit des synthèses, études et enquêtes qui font référence au plan national, sur l'insertion des jeunes diplômés, la mobilité internationale, l'ouverture sociale, l'entrepreneuriat, l'égalité femmes-hommes, le handicap...

Elle assure un rôle de représentation de ses membres auprès des pouvoirs publics, des acteurs de l'économie et de la société. Elle

## Les grandes filières du supérieur

|  | 2007-2008 | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 | 2011-2012 | 2012-2013 | 2013-2014 | 2014-2015 |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Étudiants scolarisés dans la totalité des établissements | 2 231 495 | 2 234 162 | 2 315 821 | 2 319 627 | 2 343 939 | 2 386 930 | 2 429 857 | 2 440 700 |
| Universités hors IUT et formations d'ingénieur           | 1 291 213 | 1 267 325 | 1 307 581 | 1 299 763 | 1 265 819 | 1 280 577 | 1 358 088 | 1 388 300 |
| <i>dont IUFM</i>   | 70 100    | 64 037    | 59 953    |           | -         | -         | -         | -         |
| IUT  | 116 223   | 118 115   | 118 139   | 116 476   | 110 500   | 110 105   | 115 780   | 116 400   |
| STS et assimilés   | 230 877   | 234 164   | 240 322   | 242 247   | 246 025   | 253 729   | 254 967   | 255 200   |
| Écoles paramédicales et sociales hors université         | 134 407   | 137 165   | 136 164   | 137 370   | 137 370   | 140 600   | 132 935   | 135 100   |
| Filière des CPGE/GE                                      | 301 525   | 314 362   | 337 132   | 353 789   | 378 779   | 393 816   | 402 641   | 410 600   |
| Autres écoles et formations                              | 157 250   | 164 524   | 177 919   | 169 982   | 165 749   | 190 665   | 165 446   | 165 100   |

## 279 966 étudiants inscrits au programme grande école en 2019-2020



Source : CGE - Enquête Effectifs 2019-2020 - janvier 2020

prend position publiquement sur les sujets liés à l'enseignement supérieur et à la recherche.

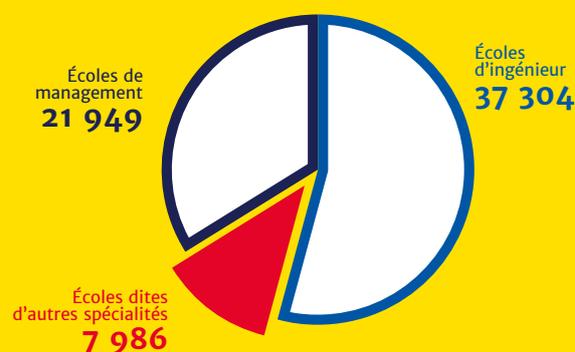
La CGE est un organisme accréditeur de formations pour ses membres (Mastère Spécialisé, MSc – Master of Science, BADGE, CQC). Elle garantit la qualité des programmes ainsi que leur adéquation avec les attentes du marché du travail. La CGE délivre également une habilitation d'établissement numérique, le label 4DIGITAL – Digital Grande Ecole, attestant de la maturité de l'écosystème numérique des écoles habilitées.

La CGE est une association loi de 1901 dont les membres sont répartis au sein de 3 collèges :

En 2020 :

- le collège Écoles comprend 229 établissements d'enseignement supérieur et de recherche, dont 13 étrangers;
- le collège Entreprises rassemble 9 entreprises membres ainsi que des entreprises partenaires;
- le collège Organismes se compose de 38 organisations : associations de diplômés, d'enseignants, de proviseurs de lycée; autres organisations liées à l'enseignement supérieur...

## Étudiants diplômés du programme grande école



CGE - Enquête Flux de diplômés à l'issue de 2018-2019 - janvier 2020

| 2015-2016<br>hors db inscr. | 2016-2017<br>hors db inscr. | 2017-2018<br>hors db inscr. | 2018-2019<br>hors db inscr. | Part du total | Évolution<br>sur 1 an | Évolution<br>sur 9 ans |
|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|---------------|-----------------------|------------------------|
| 2 531 800                   | 2 595 606                   | 2 677 876                   | 2 678 662                   |               | 0,0%                  | 19,9%                  |
| 1 429 200                   | 1 463 122                   | 1 492 894                   | 1 464 229                   | 54,7%         | -1,9%                 | 15,5%                  |
| -                           | -                           | -                           | -                           | -             | -                     | -                      |
| 116 200                     | 116 578                     | 116 783                     | 119 661                     | 4,5%          | 2,5%                  | 1,3%                   |
| 256 100                     | 257 247                     | 256 563                     | 262 626                     | 9,8%          | 2,4%                  | 12,2%                  |
| 135 500                     | 135 176                     | 135 321                     | 135 139                     | 5,0%          | -0,1%                 | -1,5%                  |
| 421 000                     | 444 172                     | 475 520                     | 493 566                     | 18,4%         | 3,8%                  | 57,0%                  |
| 173 800                     | 179 311                     | 200 795                     | 203 441                     | 7,6%          | 1,3%                  | 23,7%                  |

Les Grandes écoles relèvent de plusieurs ministères (tutelle ou contractualisation), à savoir : le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le ministère de l'Économie et des Finances, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, le ministère des Armées, le ministère de la Transition écologique et solidaire, le ministère des Solidarités et de la Santé, le ministère de la Culture ou même directement du Premier ministre. Certaines écoles dépendent d'organismes consulaires, d'autres ont un statut associatif ou autre.

Regroupant 72 % des écoles d'ingénieurs habilitées par la CTI, 97 % des écoles de management conférant le grade de master et 20 % des écoles dites d'autres spécialités, la CGE est un acteur majeur de l'enseignement supérieur français. Les effectifs étudiants inscrits

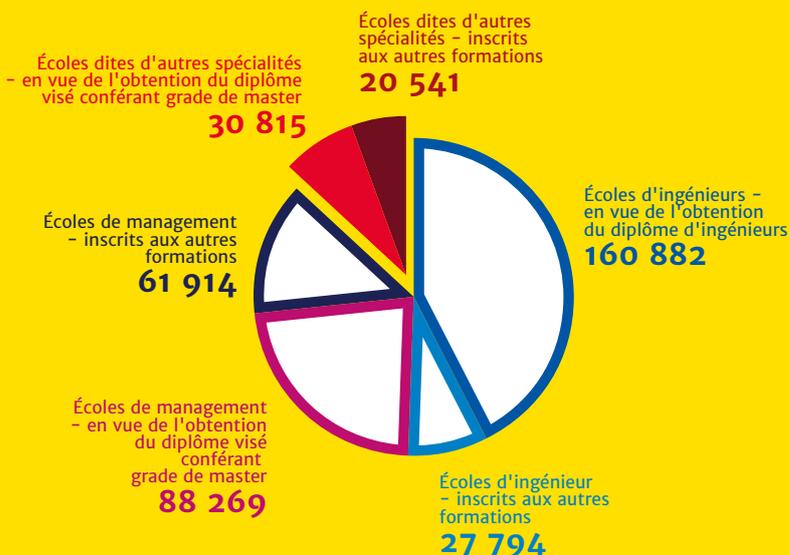
dans les programmes Grandes écoles s'élèvent officiellement à 279 966 étudiants en 2019-2020<sup>(1)</sup>, dont 38,55 % de femmes en moyenne (soit une progression de 0,25 point par rapport à 2018-2019, où le taux de féminisation s'élevait à 38,3 %) et 14,4 % d'étrangers prétendant au diplôme (contre 14,7 % l'année précédente).

Les alternants, au nombre de 37 973 en 2019-2020, représentent 17,5 % des étudiants inscrits aux années accessibles par cette voie. 84 % d'entre eux détiennent le statut d'apprenti, et 16 % sont sous contrat de professionnalisation.

Toutes formations confondues, c'est-à-dire en incluant bachelors, MBA, DNM, MS, MSc, doctorats, les écoles membres de la CGE ont assuré en 2019-2020 la formation de 380 203 étudiants; adjonction faite du périmètre de la formation continue, ce sont 390 215 étudiants qui ont reçu une formation au sein des écoles de la CGE (soit 1,8 % d'étudiants de plus qu'en 2018-2019, représentant 7 021 étudiants supplémentaires).<sup>(2)</sup>

À l'issue de l'année 2018-2019<sup>(1)</sup>, les écoles françaises de la CGE ont diplômé 67 239 étudiants pour le programme grande école (soit 5,3 % de plus qu'à l'issue de 2017-2018), dont 21,96 % d'alternants (parmi lesquels 73,4 % d'apprentis et 26,6 % sous contrat de professionnalisation). À périmètre comparable avec les données les plus récentes figurant dans RERS<sup>(3)</sup> 2019 portant sur les diplômés de 2017, les écoles françaises de la CGE ont généré, en 2017, 78 % des flux de diplômés toutes Grandes écoles confondues (dans la définition « délivrant au moins un diplôme conférant le grade de master »). La sphère des Grandes écoles a diplômé quant à elle, pour cette même année 2017, 42,9 % des étudiants de niveau M, toutes formations confondues (soit 2 points de plus que l'année précédente, majoritairement imputables à la part croissante des diplômés de DNM).

### 390 215 ÉTUDIANTS INSCRITS, TOUTES FORMATIONS CONFONDUES, DANS LES GE FRANÇAISES EN 2019-2020



Source : CGE - Enquête Effectifs 2019-2020 - janvier 2020

1. Les effectifs inscrits et flux de diplômés au sein des écoles de la CGE n'incluent pas ceux de l'école admise lors du CA du 28 avril 2020.

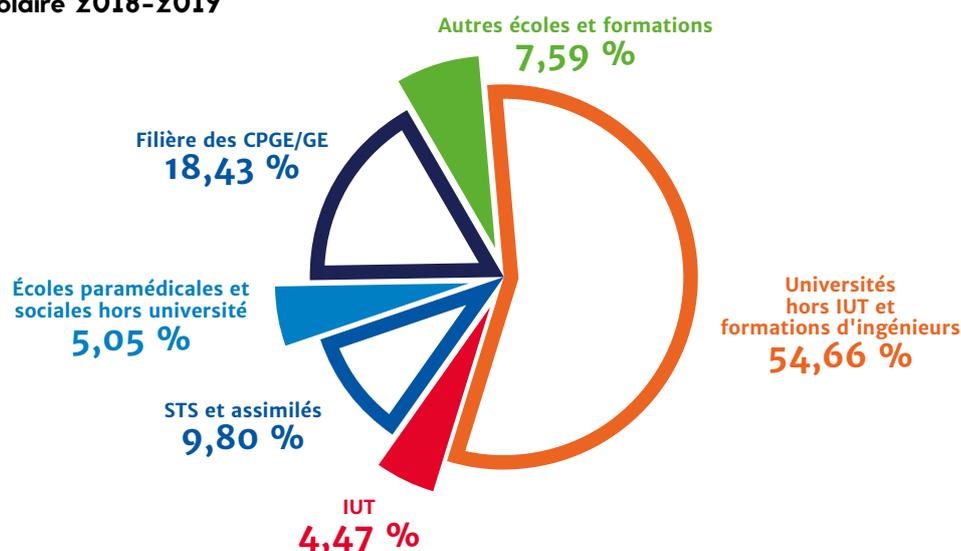
2. La campagne déclarative pour les BADGE et CQC n'étant pas clôturée lors de la rédaction de ce RA, le nombre d'étudiants en FC annoncé ici constitue le plancher bas.

3. Repères et références statistiques, édition 2019, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, DEPP

# Les Grandes écoles : acteurs majeurs de l'enseignement supérieur et de la recherche

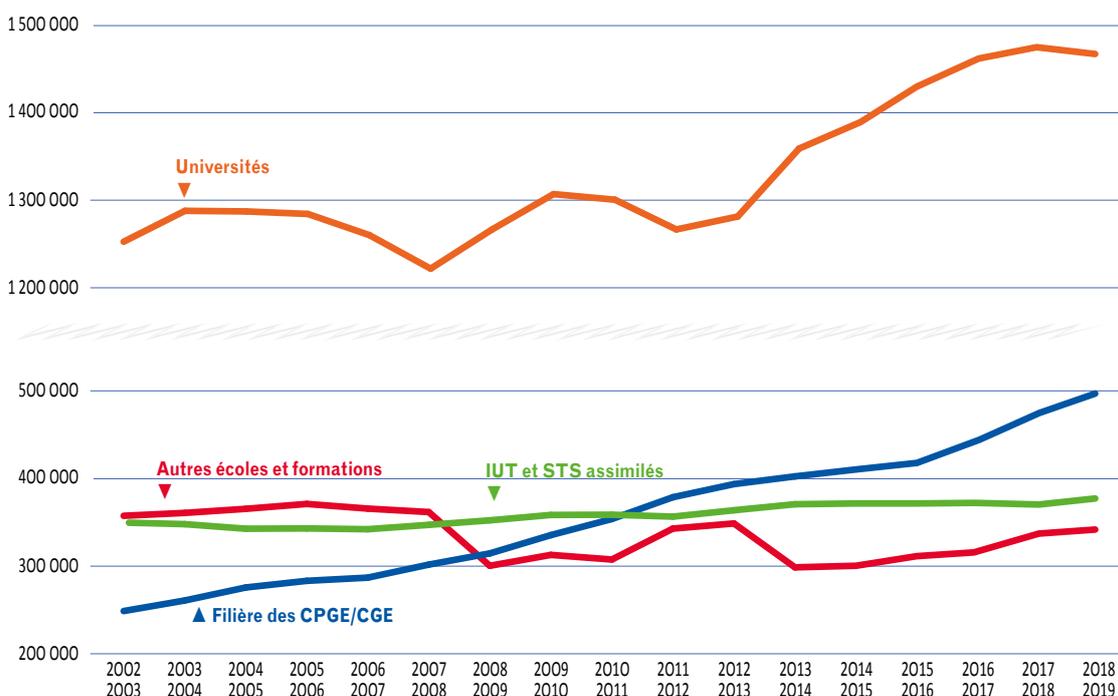
Année scolaire 2018-2019

source : DEPP



## Évolution des effectifs de l'enseignement supérieur français

source : DEPP



2015-2016 : nombre d'étudiants hors double comptage des 19 300 doubles inscrits en CPGE et EPSCP source : RERS 2016

2016-2017 : nombre d'étudiants hors double comptage des 14 100 doubles inscrits en CPGE et EPSCP source : RERS 2017

2017-2018 : nombre d'étudiants hors double comptage des 2 700 doubles inscrits en CPGE et EPSCP - source : RERS 2018

# 05

---

**MIEUX CONNAÎTRE  
LA CGE**





# Les instances de la CGE

---

## COMITÉ D'ORIENTATION STRATÉGIQUE

---

### LE BUREAU

---

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

---

### LA DÉLÉGATION GÉNÉRALE

- Elle participe à la définition de la politique et de la stratégie de la CGE
- Elle applique et met en œuvre les décisions prises par le Bureau, le Conseil d'administration, l'assemblée générale et les commissions

---

### LES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

#### Accréditation

- CHN – Comité Habilitation Numérique

#### Amont

- Attractivité des filières scientifiques
- Concours scientifiques
- Filières technologiques
- LIESSE
- Parcoursup
- Réforme du lycée et du baccalauréat

#### Aval

- Alumni
- Enquête insertion PGE
- Enquête insertion MS–MSc
- Enquête insertion Bachelor

#### Chapitre des écoles de management

- Amont – Concours
- Classements
- Compétences
- Doyens
- Innovations pédagogiques
- Qualité – Accréditations
- Recherche
- Relations entreprises
- Relations internationales
- Ressources humaines

#### Communication

- Stratégie et communication

#### Développement durable et Responsabilité sociale

- Compétences<sup>(1)</sup> liées au DD&RS
- Recherche et Innovation
- Référentiel et labellisation<sup>(1)</sup>

#### Diversité

- Égalité femmes–hommes
- Handicap
- Ouverture sociale

#### Formation

- Activités physiques et sportives<sup>[2]</sup>
- Apprentissage
- Entrepreneuriat et innovation
- Formation professionnelle continue
- Langues et cultures
- Prospective 2030
- Stages
- Stratégie numérique et formation à distance
- Transformation et Valorisation pédagogiques

#### Grandes écoles et territoires

- Conseil des territoires
- Impact territorial

#### Recherche et transferts

- Information et documentation

#### Relations internationales

#### Vie étudiante

- Accueil des étudiants
- LUCA (Lutte contre les comportements addictifs)
- Vie associative
- Activités physiques et sportives<sup>(2)</sup>

---

### GROUPES INDÉPENDANTS

- DAF : directeurs des Affaires financières et secrétaires généraux
- DSI : directeurs des Systèmes d'Information
- RGPD : délégués à la protection des données, correspondants informatique et liberté.

1. Commun CGE/CPU  
2. Commun Commission  
Formation/Commission  
Vie étudiante

# Le bureau

Composition au 26 janvier 2021



Présidente  
**ANNE-LUCIE WACK**

directrice générale de l'Institut Agro



Vice-président écoles  
**LAURENT CHAMPANEY**

directeur général d'Arts et Métiers ParisTech



Vice-présidente écoles  
**ALICE GUILHON**

directrice générale de SKEMA Business School



Vice-président entreprises  
**JEAN-LUC NEYRAUT**

DGA enseignement - Recherche - Formation de la CCI Paris Île-de-France



Secrétaire  
**PIERRE MATHIOT**

directeur de Sciences Po Lille



Trésorière  
**DELPHINE MANCEAU**

directrice générale de NEOMA BS

## Siègent également au bureau les présidents des commissions



Accréditation  
**STÉPHANIE LAVIGNE**

directrice générale de TBS Business School



Amont  
**LAURENT CHAMPANEY**

directeur général d'Arts et Métiers ParisTech



Aval  
**NICOLAS GLADYS**

directeur de Télécom Paris



Chapitre des écoles de management  
**ALICE GUILHON**

directrice générale de SKEMA Business School



Communication  
**TAMYM ABDESSEMED**

directeur général de l'ISIT Paris



Développement durable et responsabilité sociétale  
**DENIS GUIBARD**

directeur d'Institut Mines-Télécom Business School



Diversité  
**VINCENZO ESPOSITO VINZI**

directeur général de l'ESSEC



Formation  
**FRANK BOURNOIS**

directeur général d'ESCP BS



Grandes écoles et territoires  
**SOPHIE COMMEREUC**

directrice de SIGMA Clermont



Recherche et transferts  
**ANNE BEAUVAL**

directrice déléguée d'IMT Atlantique Bretagne-Pays de la Loire



Relations internationales  
**M'HAMED DRISSI**

directeur de l'INSA Rennes



Vie étudiante  
**FRANÇOIS BOUCHET**

directeur général de l'École polytechnique

## Elles/Ils ont activement participé aux activités de ce rapport d'activité



Trésorière  
**FLORENCE DARNON**

directrice générale de l'ESTP jusqu'en août 2020



Accréditation  
**CHRISTOPHE DIGNE**

directeur général de Télécom SudParis jusqu'au 7 septembre 2020



Aval  
**PETER TODD**

directeur général d'HEC Paris jusqu'au 31 octobre 2020

# Le Conseil d'administration

Composition au 26 janvier 2021

## COLLÈGE « ÉCOLES »

### Membres élus

- **Anne Beauval**, Directrice déléguée d'IMT Atlantique Bretagne Pays-de-la-Loire
- **François Bouchet**, Directeur général de l'École polytechnique
- **Laurent Champany**, Directeur général d'Arts et Métiers ParisTech
- **Sophie Commereuc**, Directrice générale de Sigma Clermont
- **M'Hamed Drissi**, Directeur de l'Institut national des sciences appliquées de Rennes (INSA Rennes)
- **Denis Guibard**, Directeur d'Institut Mines-Telecom Business School
- **Alice Guilhon**, Directrice générale de Skema Business School
- **Julie Joly**, Directrice du Centre de Formation des Journalistes (CFJ)
- **Olivier Lesbre**, Directeur de l'Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace (ISAE-SUPAERO)
- **Delphine Manceau**, Directrice générale de Neoma Business School
- **Pierre Mathiot**, Directeur de Sciences Po Lille
- **Nathalie Mezureux**, Directrice de l'École nationale supérieure d'Architecture de Lyon

- **Gérard Pignault**, Directeur général de l'École supérieure de chimie, physique, électronique de Lyon (CPE Lyon)
- **Anne-Lucie Wack**, Directrice générale de l'Institut Agro

## COLLÈGE « ÉCOLES »

### Invités permanents (présidents des commissions)

- **Tamym Abdessemed**, Directeur général d'ISIT Paris
- **Frank Bournois**, Directeur général d'ESCP BS
- **Nicolas Glady**, Directeur de Télécom Paris
- **Vincenzo Esposito Vinzi**, Directeur général de l'ESSEC
- **Stéphanie Lavigne**, Directrice générale de TBS Business School

## COLLÈGE « ENTREPRISES »

- **Chantal Legendre**, Direction du Développement Managérial et des Talents – Orange
- **Sanaa Nahla**, Head of Group academic relations de Engie

- **Stéphanie Martin-Blas**, Responsable Projets Jeunes Talents – LVMH
- **Jean-Luc Neyraut**, Directeur général adjoint Enseignement-Recherche-Formation à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Île-de-France
- **Jean-Michel Romann**, Directeur des Ressources Humaines – EDF
- **Philippe Thébaud**, Direction Associations et Collectivités – MAIF

## COLLÈGE

### « AUTRES ORGANISMES »

- **Jean-François Beaux**, président de l'UPA
- **Laurent Billès-Garabédian**, vice-président d'Ingénieurs et scientifiques de France (IESF)
- **Jérôme Caby**, délégué général de la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises (FNEGE)
- **Pascal Charpentier**, président de l'APLCPGE

# Le Comité d'orientation stratégique

Composition au 26 janvier 2021

## ÉCOLES

- **Arts et Métiers Sciences et Technologies** – **Laurent Champany**, directeur général (VP Écoles de la CGE – invité permanent)
- **École polytechnique** – **François Bouchet**, directeur général
- **ESCP BS** – **Frank Bournois**, directeur général
- **Institut Agro** – **Anne-Lucie Wack**, directrice générale
- **SKEMA** – **Alice Guilhon**, directrice générale

## ENTREPRISES

- **AXA** – **Sandrine Duchêne**, secrétaire générale d'AXA France
- **Bouygues** – **Philippe Marien**, directeur général délégué
- **CIGREF** – **Jean-François Lalanne**, vice-président / DSI Air France KLM
- **EDF** – **Hélène Bauduin**, responsable pôle mobilité enseignement recrutement
- **ENGIE** – **Valérie Gaudart**, directrice culture, écosystèmes, marque employeur
- **LVMH** – **Pascal Jouvin**, director, Group Executive Development

## ORGANISMES

- **IESF** – **Marc Ventre**, président
- **Medef** – **Christian Nibourel**, président de la commission Mutations technologiques et impacts sociétaux
- **Synergie campus entreprises** – **Sylvie Alinc**, chargée des relations institutionnelles

# La délégation générale



**HUGUES BRUNET**  
Délégué général

01 46 34 77 62 - 06 47 70 12 77  
hugues.brunet@cge.asso.fr



**STÉPHANIE LEFÈVRE**  
Responsable Administratif  
et financier - Responsable  
de la Vie Légale - Chargée de  
mission Handicap

01 46 34 77 62 - 06 74 96 94 26  
stephanie.lefevre@cge.asso.fr



**ISABELLE LAURENCOT**  
Responsable Information -  
Process - Chargée de mission  
RGPD

01 46 34 77 56 - 06 22 39 76 81  
isabelle.laurencot@cge.asso.fr



**IMEN MISSAOUI**  
Chargée de mission  
Entreprises et Formation

01 46 34 77 57 - 06 22 39 76 66  
imen.missaoui@cge.asso.fr



**GÉRALDINE CELLIER**  
Responsable du Pôle  
Accréditation

01 46 34 77 61 - 06 17 37 38 98  
geraldine.cellier@cge.asso.fr



**MARIE SALVAN**  
Chargée de mission  
Pôle Accréditation

01 46 34 57 62 - 06 17 37 39 00  
marie.salvan@cge.asso.fr



**MÉLANIE GONCALVES**  
Chargée de mission  
Communication

01 46 34 57 61 - 07 88 26 94 58  
melanie.goncalves@cge.asso.fr



**FRANÇOISE GROT**  
Chargée de mission Chapitre  
des écoles de management  
et Égalité femmes/hommes -  
Assistante de la présidente

01 46 34 57 59 - 06 22 39 76 65  
francoise.grot@cge.asso.fr



**ADELAÏDE CECCON**  
Alternante RSE

01 84 79 15 24  
adelaide.ceccon@cge.asso.fr



**SOLÈNE QUÉRÉ**  
Chargée de mission  
Relations internationales,  
Institutionnelles et Ouverture  
sociale

01 46 34 53 02 - 06 17 37 38 96  
solene.quere@cge.asso.fr



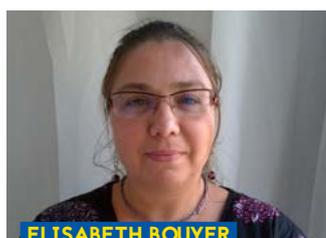
**NADIA HILAL**  
Chargée de mission Amont,  
Aval et Recherche

01 46 34 77 59 - 06 22 39 76 59  
nadia.hilal@cge.asso.fr



**GÉRALD MAJOU  
DE LA DÉBUTRIE**  
Chargé de mission DD&RS,  
Politiques régionales et Vie  
étudiante

01 46 34 57 58 - 06 76 27 97 41  
gerald.majou@cge.asso.fr



**ELISABETH BOUYER**  
Statisticienne

02 99 05 32 87  
elisabeth.bouyer@cge.asso.fr



**NABILA AMEDJOUB**  
Accueil et réception

01 46 34 08 42  
nabila.amedjoub@cge.asso.fr

## Elles/Ils ont activement participé aux activités de ce rapport d'activité



**ANDRÉ BISMUTH**  
Chargé de mission  
Communication



**SABRINA HAVAS**  
Accueil et réception



**MARIA ROMO-  
NAVARRETE**  
Chargée de mission  
Qualité et Digital



**Océane ROUSSEAU**  
Chargée de mission  
Relations  
internationales,  
Institutionnelles  
et Ouverture sociale

# Écoles membres

## 2IE

Agrocampus Ouest  
 AgroParisTech  
 AgroSup Dijon  
 Arts et Métiers S  
 Audencia Business School

## BREST BUSINESS SCHOOL

Bordeaux Sciences Agro  
 Bordeaux-INP - ENSEIRB-  
 MATMECA  
 Bordeaux-INP - ENSGTI  
 BURGUNDY SCHOOL OF  
 BUSINESS

## CELSA Sorbonne-Université

Centrale Lille  
 Centrale Lyon  
 Centrale Marseille  
 Centrale Nantes  
 CentraleSupélec  
 CESI École d'Ingénieurs  
 CFJ  
 CFVG  
 Chimie ParisTech  
 CNAM  
 CPE Lyon

## EBI

### EBS PARIS

ECAM Lyon - ECAM La Salle  
 ECAM Rennes-Louis de Broglie  
 ECAM Strasbourg-Europe - ECAM  
 LaSalle  
 ECAM-EPMI  
 ECE Paris  
 École de l'Air  
 École des Ponts ParisTech  
 ECPM  
 EDC PARIS BUSINESS SCHOOL  
 EDHEC BUSINESS SCHOOL  
 EFREI Paris

## EHESP

EHTP  
 EIGSI  
 EISTI  
 EIVP  
 EM Normandie  
 EM Strasbourg Business School  
 EMLV  
 emlyon business school  
 EN  
 ENA  
 ENAC  
 ENGEES  
 ENI Brest  
 ENI Metz  
 ENISE  
 ENS  
 ENS Lyon  
 ENS Paris-Saclay  
 ENS Rennes  
 ENSA Lyon  
 ENSA-PB  
 ENSAD  
 ENSAE Paris  
 ENSAI  
 ENSAIA  
 ENSAIT  
 ENSAM  
 ENSarchitecture de Nancy  
 ENSASE  
 ENSC - Bordeaux-INP  
 ENSC Lille  
 ENSC Montpellier  
 ENSC Mulhouse  
 ENSC Rennes  
 ENSCI  
 ENSCI Les Ateliers  
 ENSEA  
 ENSEM  
 ENSFEA  
 ENSG - Géologie  
 ENSG - Géomatique  
 ENSGSI  
 ENSIAME  
 ENSIC  
 ENSICAEN  
 ENSIIE

## ENSISA

ENSMM  
 ENSMR (ex ENIM)  
 ENSSAT  
 ENSTA Bretagne  
 ENSTA Paris  
 ENSTIB  
 ENTPE  
 ENV Alfort  
 ENVT  
 EOGN  
 EP Louvain-La-Neuve  
 EP Montréal  
 EP Paris  
 EPF  
 EPITA  
 ESA Angers  
 ESA Lyon-Bron  
 ESA Paris  
 ESAIP  
 ESB  
 Groupe ESC Clermont  
 ESC PAU BUSINESS SCHOOL  
 ESCE  
 ESCOM  
 ESCP Business School  
 ESDES Ecole de management  
 ESEO  
 ESIEA  
 ESIEE Amiens  
 ESIEE Paris  
 ESIGELEC  
 ESILV  
 ESITC Caen  
 ESM Saint-Cyr  
 ESME-SUDRIA  
 ESPCI Paris  
 ESPRIT  
 ESSCA  
 ESSEC Business School  
 ESTACA  
 ESTIA  
 ESTP Paris  
 EVDG  
 Excelia Business School

Gembloux Agro-Bio Tech  
**Grenoble Ecole de Management**  
Grenoble INP - Ense3  
Grenoble INP - ENSIMAG  
Grenoble INP - ESISAR  
Grenoble INP - Génie Industriel  
Grenoble INP - Pagora  
Grenoble INP - PHELMA

**HEC Liège**  
**HEC Montréal**  
**HEC Paris**  
HEI

IAV Hassan II (MAROC)  
ICAM Lille  
ICAM Nantes  
ICAM Toulouse  
**ICD International Business School**  
**ICN Business School**  
**IÉSEG School of Management**  
IFM  
IFP School  
IMT Atlantique Bretagne-Pays  
de la Loire  
IMT Lille Douai  
IMT Mines Albi  
IMT Mines Alès  
INPT  
INSA Centre Val de Loire  
INSA Lyon  
INSA Rennes  
INSA Rouen Normandie  
INSA Strasbourg  
INSA Toulouse  
**INSEAD**  
**INSEEC School of Business &  
Economics**  
Institut d'Optique  
**Institut Mines-Télécom Business  
School**  
INSTN

**IPAG Business School**  
ISA Lille  
ISAE-ENSMA  
ISAE-SUPAERO  
ISARA  
**ISC Paris**  
ISEN Brest  
ISEN Lille  
ISEN Yncréa Méditerranée  
ISEP  
**ISG**  
ISIT  
ISMANS  
**ISTEC**  
ITECH Lyon

#### **KEDGE BS**

L'Ecole de design

Mines Nancy  
Mines ParisTech  
Mines Saint-Etienne  
**Montpellier Business School**  
Montpellier SupAgro

#### **NEOMA Business School**

Oniris

Polytech Angers (ex ISTIA)  
Polytech Clermont-Ferrand  
Polytech Grenoble  
Polytech Lille  
Polytech Marseille  
Polytech Montpellier  
Polytech Nancy  
Polytech Nantes

Polytech Orléans  
Polytech Tours  
**PSB Paris School of Business**

#### **Rennes School of Business**

#### **SCBS**

Sciences Po Aix  
Sciences Po Bordeaux  
Sciences Po Lille  
Sciences Po Lyon  
Sciences Po Paris  
Sciences Po Rennes  
Sciences Po Toulouse  
**SIGMA Clermont**  
**SKEMA Business School**  
SUP'COM Tunis  
SUPMECA

#### **TBS**

**TELECOM Paris**  
Télécom Physique Strasbourg  
**TELECOM SudParis**  
Toulouse INP - EI Purpan  
Toulouse INP - ENI Tarbes  
Toulouse INP - ENM  
Toulouse INP - ENSAT  
Toulouse INP - ENSEEIHT  
Toulouse INP - ENSIACET

UniLaSalle  
Université Paris-Dauphine  
UTBM  
UTC  
UTT

VetAgro Sup

Écoles d'ingénieurs

**Écoles de management**

Écoles d'autres spécialités

# Entreprises et organismes membres

## Entreprises membres

**ATLAS** [www.opco-atlas.fr](http://www.opco-atlas.fr)  
**CCI FRANCE** [www.cci.fr](http://www.cci.fr)  
**CCI Paris Ile-de-France**  
[www.cci-paris-idf.fr](http://www.cci-paris-idf.fr)  
**EDF** [www.edf.fr](http://www.edf.fr)  
**ENGIE** [www.engie.com](http://www.engie.com)  
**INTERNATIONAL SOS**  
[www.internationalsos.com](http://www.internationalsos.com)  
**LVMH** [www.lvmh.fr](http://www.lvmh.fr)  
**MAIF** [www.maif.fr](http://www.maif.fr)  
**ORANGE** [www.orange.com/fr\\_FR/groupe/gouvernance](http://www.orange.com/fr_FR/groupe/gouvernance)

## Organismes membres

**ABG** [www.abg.asso.fr](http://www.abg.asso.fr)  
**Agreenium** [www.agreenium.fr](http://www.agreenium.fr)  
**AI Cesi** [www.aicesi.net](http://www.aicesi.net)  
**Amicale ISAE - SUPAERO - ENSICA** [www.isae-alumni.net](http://www.isae-alumni.net)  
**Anasup** [www.anasup.fr](http://www.anasup.fr)  
**ANRT** [www.anrt.asso.fr](http://www.anrt.asso.fr)  
**AOCDTF** [www.compagnons-du-devoir.com](http://www.compagnons-du-devoir.com)  
**AP-HEC** [aphec.it-sudparis.eu](http://aphec.it-sudparis.eu)  
**APLCPGE** [aplcpge.free.fr](http://aplcpge.free.fr)  
**APPLS** [www.netvibes.com/appls#APPLS\\_Accueil](http://www.netvibes.com/appls#APPLS_Accueil)  
**Arts et Métiers Alumni** [www.arts-et-metiers.asso.fr](http://www.arts-et-metiers.asso.fr)  
**Association AIHP** [www.aaihp.fr](http://www.aaihp.fr)  
**Association AX** [www.polytechniciens.com](http://www.polytechniciens.com)  
**Association ENSM Saint Etienne**  
[www.mines-saint-etienne.org](http://www.mines-saint-etienne.org)  
**Association ESCP Europe Alumni**  
[www.escpeuropealumni.org](http://www.escpeuropealumni.org)  
**Association HEC** [www.hecalumni.fr](http://www.hecalumni.fr)  
**Association TELECOM ParisTech alumni**  
[www.telecom-paristech.org](http://www.telecom-paristech.org)  
**CDGEB** [www.cdgeb.org](http://www.cdgeb.org)  
**ENAC Alumni** [www.alumni.enac.fr](http://www.alumni.enac.fr)  
**EURECOM** [www.eurecom.fr](http://www.eurecom.fr)  
**FNEGE** [www.fnege.org](http://www.fnege.org)  
**GENES** [www.groupe-genes.fr](http://www.groupe-genes.fr)  
**Grenoble INP** [www.grenoble-inp.fr](http://www.grenoble-inp.fr)  
**IESF** [home.iesf.fr](http://home.iesf.fr)  
**IMT** [www.mines-telecom.fr](http://www.mines-telecom.fr)  
**ISTP** [www.istp-france.com](http://www.istp-france.com)  
**La Cellulose** [pagora.grenoble-inp.fr](http://pagora.grenoble-inp.fr)  
**MINES Paristech Alumni** [www.mines-paris.org](http://www.mines-paris.org)  
**NYU France** [www.nyu.edu/paris.html](http://www.nyu.edu/paris.html)  
**Réseau <n+i>** [www.nplusi.com](http://www.nplusi.com)  
**Sésame** [www.concours-sesame.net](http://www.concours-sesame.net)  
**Toulouse INP** [www.inp-toulouse.fr](http://www.inp-toulouse.fr)  
**UPA** [upa.it-sudparis.eu](http://upa.it-sudparis.eu)  
**UPLEGESS** [www.uplegess.org](http://www.uplegess.org)  
**UPLS** [upls.it-sudparis.eu](http://upls.it-sudparis.eu)  
**UPS** [prepas.org/ups.php](http://prepas.org/ups.php)  
**UPSTI** [www.upsti.fr](http://www.upsti.fr)  
**Yncrea** [yncrea.fr](http://yncrea.fr)

## Entreprises partenaires

**Groupe Caisse des Dépôts**  
[www.caissedesdepots.fr](http://www.caissedesdepots.fr)  
**Accenture** [www.accenture.com](http://www.accenture.com)  
**ADP** [www.parisaeroport.fr](http://www.parisaeroport.fr)  
**AXA France** [www.axa.fr](http://www.axa.fr)  
**Campus Véolia Environnement**  
[www.campus.veolia.com](http://www.campus.veolia.com)  
**Capgemini France** [www.capgemini.com](http://www.capgemini.com)  
**CDC** [www.caissedesdepots.fr](http://www.caissedesdepots.fr)  
**CVTrust** [www.cvtrust.com](http://www.cvtrust.com)  
**Groupe Bouygues** [www.bouygues.com](http://www.bouygues.com)  
**Groupe PSA** [www.groupe-psa.com](http://www.groupe-psa.com)  
**InVivo** [www.invivo-group.com](http://www.invivo-group.com)  
**Neovia by InVivo** [www.neovia-group.com](http://www.neovia-group.com)  
**SCA France** [www.sca.com](http://www.sca.com)  
**SNCF** [www.sncf.com/fr/groupe](http://www.sncf.com/fr/groupe)



Conférence des grandes écoles  
11, rue Carrier-Belleuse ■ 75015 Paris  
tél : 01 46 34 08 42  
info@cge.asso.fr ■ www.cge.asso.fr  
@ConferenceDesGE

